

COMMUNE DE AUSSAC VADALLE  
REVALORISATION DE LA CLAIRIÈRE ET DE L'ANCIEN VILLAGE DE PUYMERLE

PROGRAMME INITIAL DE L'ÉTUDE:

La réalisation d'une préétude du site de Puymerle par le CAUE de Charente est à la base d'un programme de revalorisation de la clairière mettant en avant :

- ESTHÉTIQUE DU LIEU  
L'esthétique liée au capital végétal pluricentenaire de la clairière.  
L'esthétique liée aux ruines et à l'état de friche de l'ancien village.  
Le mystère et l'insolite que procure le lieu.

- PRATIQUE DU LIEU  
Différentes pratiques existent déjà sur le lieu, ou ont existées :  
Fête médiévale, venant en remplacement de l'ancienne Frairie  
Concours hippique  
Boulophone  
Pratiques journalières de promenade, de pique-nique...

ÉVOLUTION DU PROGRAMME : A l'origine d'un site qui perd son image...

L'analyse du lieu nous a permis de mettre en avant deux aspects dynamiques non précisés dans le programme :

L'esthétique du lieu est basée sur une étape de l'évolution du site, d'une part un état de friche autour des ruines, d'autre part le grand âge des arbres de la clairière bientôt condamnés. Autant dire que le programme initial prévoyait un projet basé sur des éléments amenés à disparaître, donc qu'il était condamné avant même de naître.

Le programme consiste en un maintien des traces du passé (ermitage, ruines) et en la valorisation de l'esthétique des vieux arbres et du mystère de cet état de friche, c'est à dire un projet basé sur des éléments amenés à disparaître avec le temps (climatique et horaire)

Laisser les dynamiques actuellement en cours revient à condamner à court terme l'ensemble des atouts du site : La friche se refermera autour du village et en réduira considérablement les traces, les vieux arbres ponctuant la chaume disparaîtront et seul un vaste champs aride restera. La perte d'intérêt qui en découle est synonyme de l'abandon de tout ou partie des pratiques du site.

Ce site présente donc deux éléments essentiels avec lesquels il est nécessaire de travailler :

- Le problème de la finalité d'un projet basé sur le concept de friche : Un projet ne peut se baser sur une image finalisée du végétal ; on ne peut maintenir une esthétique de friche, puisque celle-ci est amenée à évoluer rapidement.

- Le problème de la finalité d'un projet basé sur des très vieux arbres : On ne peut baser un projet sur des arbres mourant, même si ils font tout l'intérêt actuel du lieu - on ne peut baser un projet sur une simple régénération, l'esthétique d'un arbre de 10 ans n'étant pas égale à ceux de deux ou trois siècles

Tout ceci a amené le programme à évoluer vers un concept de relais paysager de long terme, c'est à dire une rotation des intérêts paysagers en fonction des inversions de masse végétales en cours, du dégagement de vues et des nouvelles pratiques du lieu.

ESQUISSES :

Créer un paysage relais avec les plantations périphériques existantes (futale âgée de 60 à 80 ans) qui deviendront la nouvelle clairière pour une période de deux à trois siècles.

Effectuer un projet pour les générations futures pour valoriser notre passé, mais aussi pour valider nos actes  
Régénérer par semis les vieux arbres en fin de parcours tout en laissant une certaine accessibilité au lieu et sans en condamner l'esthétique actuelle.

Enfin un projet pour les autres, ne pas vouloir travailler uniquement dans l'immédiat. Jouer sur l'esthétique des siècles futurs en offrant un capital végétal aux générations futures comme l'on fait les générations passées pour nous. La nature ne se travaille pas à l'échelle des mandats.

La notion de paysage relais consiste à :

Valoriser les valeurs sûres du paysage : vues, relief, espace

Reporter les intérêts sur ce qui peut être valorisé à court terme (futaie, ruines)

Restituer la lisibilité des traces du passé afin de créer une attraction plus à même de séduire

Effacer l'image en cours de paysage errant, de paysage à l'abandon, par l'acquisition des parcelles bâties et leur nettoyage.

Effectuer un acharnement thérapeutique sur les vieux sujets afin de les maintenir le plus longtemps possible, et permettre en parallèle leur propre régénération par semis.

Donner un caractère pédagogique en expliquant le principe de la régénération

Donner au lieu la possibilité d'évoluer en le transmettant en bon état aux générations futures, même s'il ne peut être identique car fonction des aléas de la nature.

REPÉRAGE PHOTOGRAPHIQUE ET ANALYSE,

LA CHAUME :

Le lieu dit "la chaume", situé en pleine forêt, sur la commune d'Aussac - Vadalle, est un vaste plateau calcaire , situé en point haut aux environs de la cote 110.

La qualité essentielle du site tient à la nature et à la dimension de la végétation qui lui confère un caractère particulier : Quelques très gros chênes pubescents, pluri-centenaires, isolés sur une vaste pelouse calcaire rase. Cette pelouse, entretenue afin que le milieu ne se referme pas, permet à certaines plantes peu courantes dans la région de s'y développer; En cela, la clairière de a été inventoriée en tant que Z.N.I.E.F.F (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique) et porte le n° 55. (Par mesure de protection, il est demandé par la DIREN de ne pas divulguer le nom des plantes décrites dans les fiches ZNIEFF ; on peut toutefois signaler que les Chênes pubescents et les Érables de Montpellier y sont inclus en tant qu'individus très rares à préserver en priorité)



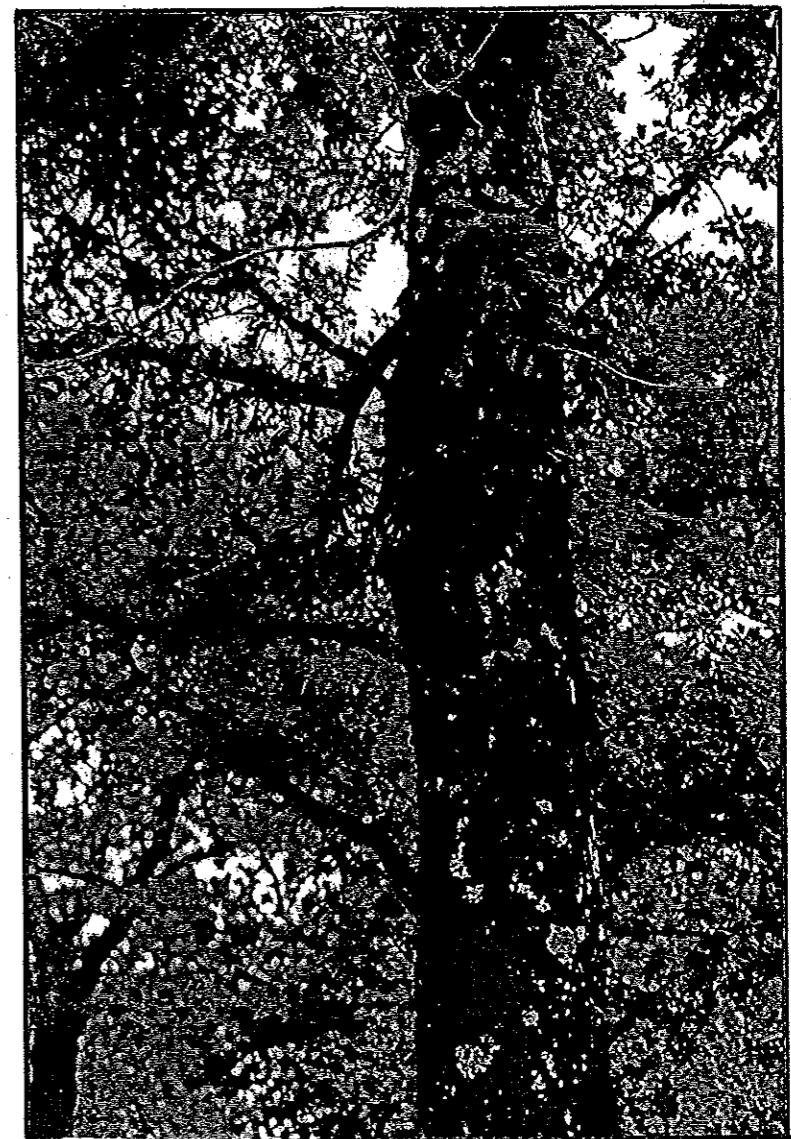
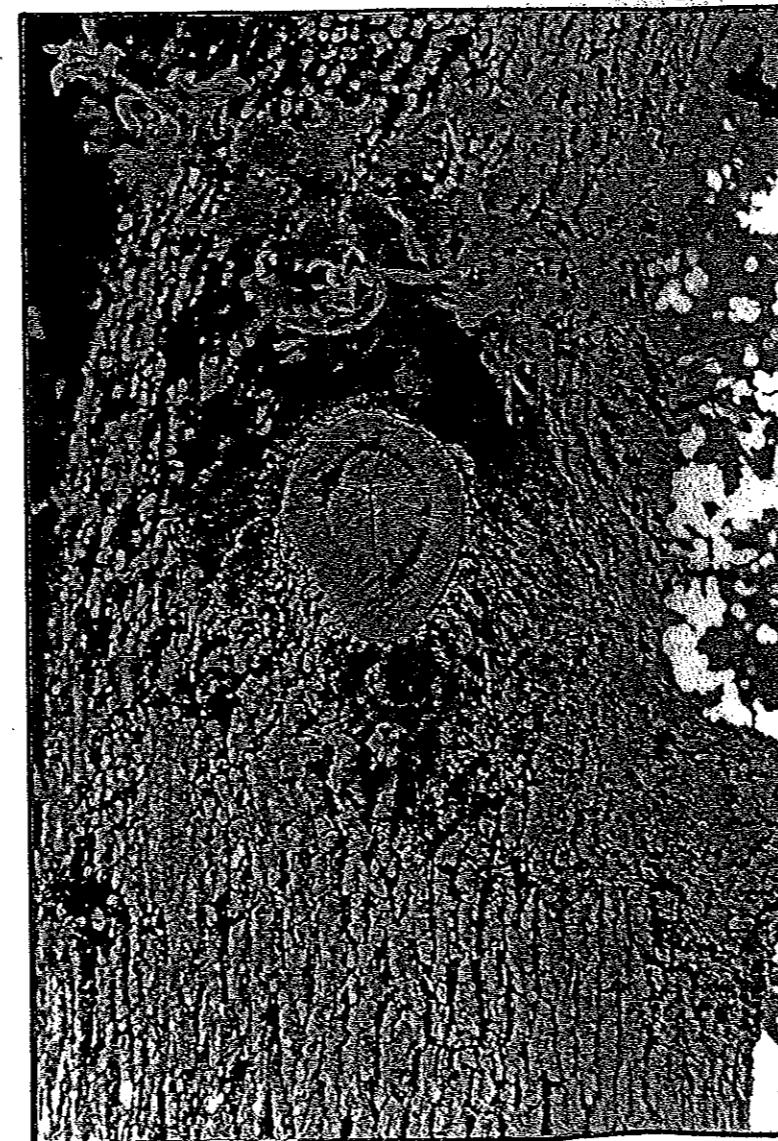
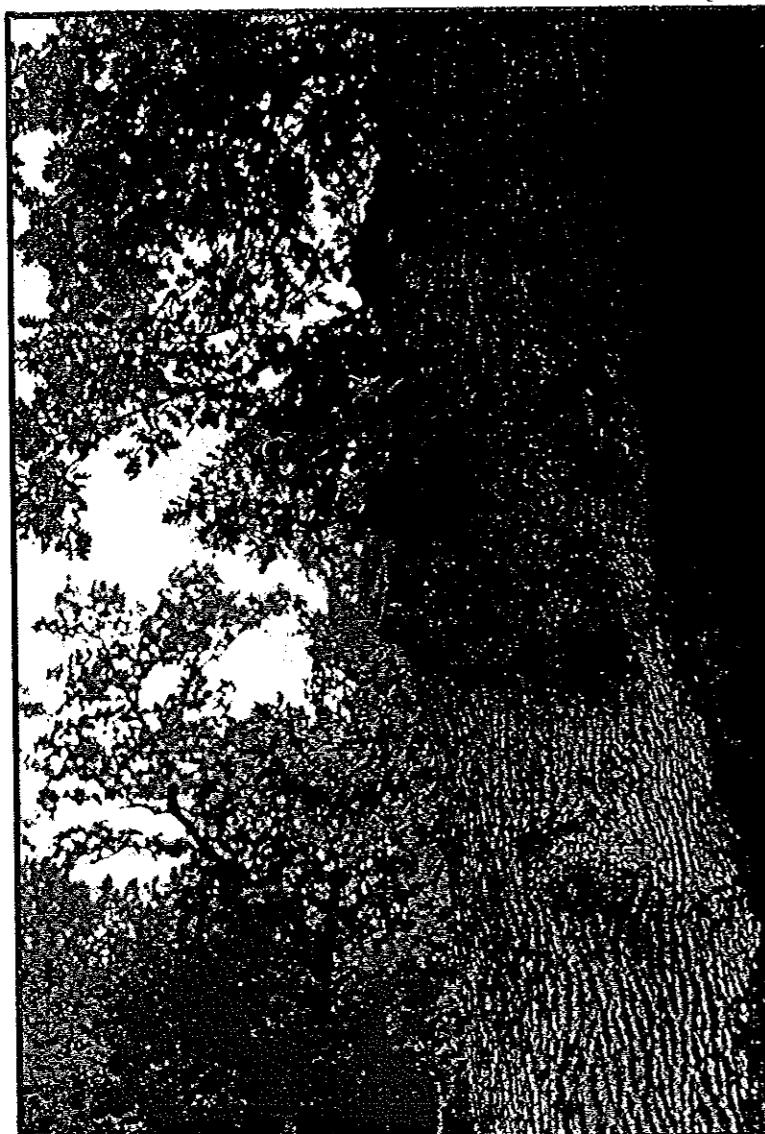
Descriptif des populations végétales , scénario d'évolution :

L'état sanitaire général des arbres de la clairière est très irrégulier;

S'ils ne sont pas forcément condamnés à court terme, les gros sujets, fortement dégradés par les tempêtes successives des années 80, présentent des risques de chute de branches charpentières que l'on ne peut concevoir dans un espace public.

D'autre part, ils sont souvent victimes d'attaques annexes ne favorisant pas leur état sanitaire ; on peut en effet observer:

- des déchirements par balles tirées à bout portant
- des détériorations racinaires dues au passage du réseau EDF et à l'implantation des compteurs et aménagements annexes
- des coupes récentes mal effectuées engendrent des chicots ne permettant pas une fermeture rapide des plaies ; il en découle un début de pourriture interne qui entraînera, à terme, un creusement du tronc au niveau de la coupe. Si ceci ne met pas forcément en cause l'état végétatif de l'arbre, car c'est un creusement dans du bois mort, cela implique cependant une fragilisation de sa structure face aux tempêtes



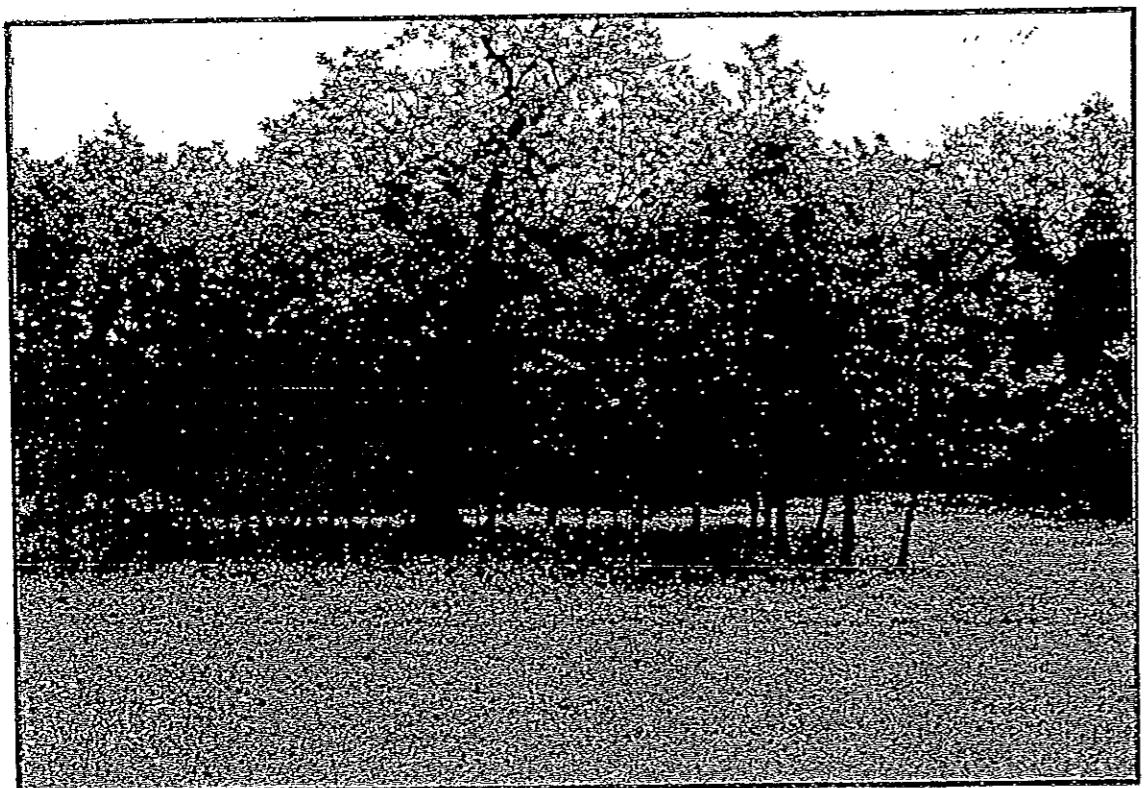
autre part on peut observer chez les jeunes sujets des descentes de cime, en grande partie dues à un afflux de matière suite à la chute d'arbres lors des précédentes tempêtes ; Ceci à engendré une reprise en végétation sur tronc et les branches basses aux dépends des branches faillées alors mal alimentées et aujourd'hui en partie épissantes. Certains des arbres affaiblis sont déjà sujets à des attaques de capricornes qu'il faut contrer au plus vite en éliminant proprement les reprises de branchages adventices.

Deux unités paysagères bien distinctes nous permettent de voir différentes étapes de maturité des arbres :

au centre, la futale, largement dégradée par les tempêtes successives des années 80, jamais restaurée ni même régénérée, présente des chênes remarquables mais dépourvus de jeunes sujets : A terme (10 à 20 ans), ces arbres seront amenés à disparaître. Il se pose aujourd'hui le problème de la régénération de ce capital si l'on ne veut pas effacer de la mémoire ce qu'était la clairière de.

On peut observer sur le site, au pieds des gros sujets, qu'une régénération naturelle par semis s'effectue. L'entretien par taillage de la clairière ne permet pas à ces semis de se développer, d'où l'absence actuelle de jeunes sujets de remplacement. Il apparaît essentiel d'intervenir à ce niveau, d'autant que les tentatives de plantation de jeunes sujets sont presque toutes échouées en raison de la nature peu profonde du sol.

On trouve sur le site un très bel exemple de régénération naturelle par semis



De part et d'autre de la clairière, la végétation, essentiellement composée de Chênes pubescents, présente une population plus jeune et plus dense. Celle-ci pourra aisément prendre le relais de la clairière durant la période nécessaire à sa régénération (80 à 100 ans). Pour ce faire, il apparaît nécessaire d'effectuer un dépressage au sein des populations les plus jeunes (20 à 30 ans) ainsi que des tailles douces sur les sujets partiellement endommagés par les tempêtes.

A proximité des ruines du village, deux majestueux érables de Montpellier créent un ombrage extrêmement attrayant. Nombre sont ceux qui viennent s'y reposer, sans se douter que certaines branches d'apparence saines mais creuses menacent de s'effondrer faute d'étayage, d'allègement des charpentières, ou d'élimination... La situation sur un espace public ne permet plus aujourd'hui que l'on n'intervienne pas vis à vis de cette menace qui grandit tempêtes après tempêtes...



#### Scénario 1 :

Si la régénération n'est pas effectuée au plus vite, on aboutira sous peu à un grand vide central qu'il sera très difficile de remettre en végétation en raison de l'absence d'ombrage nécessaire aux jeunes sujets et de l'absence d'une sélection naturelle de semis adaptés au site...

#### Scénario 2 :

Si le dépressage et la taille douce ne sont pas effectués, on aboutira à une physionomie végétale assez éloignée de celle de la clairière existante; Une physionomie beaucoup plus proche d'une futale d'exploitation sylvicole (arbres effilés à la recherche de lumière) que de celle des arbres de la clairière existante (troncs courts, embranchement bas, couronne très large et dense, sans manque de lumière apparent).

#### Scénario 3 :

Si l'entretien des arbres endommagés n'est pas effectué, un renforcement des attaques de capricorne est à prévoir, y compris sur les sujets sains ; La généralisation des attaques peut mener à la disparition de tout ou partie des arbres affaiblis. D'autre part, certains arbres deviennent extrêmement dangereux et doivent être isolés du public, ou consolidés de façon à ne plus présenter de risques.



Éléments inclus dans le site :

Quelques éléments viennent perturber ponctuellement la chaume, certains de façon plutôt négative, d'autre de façon plutôt plaisante :

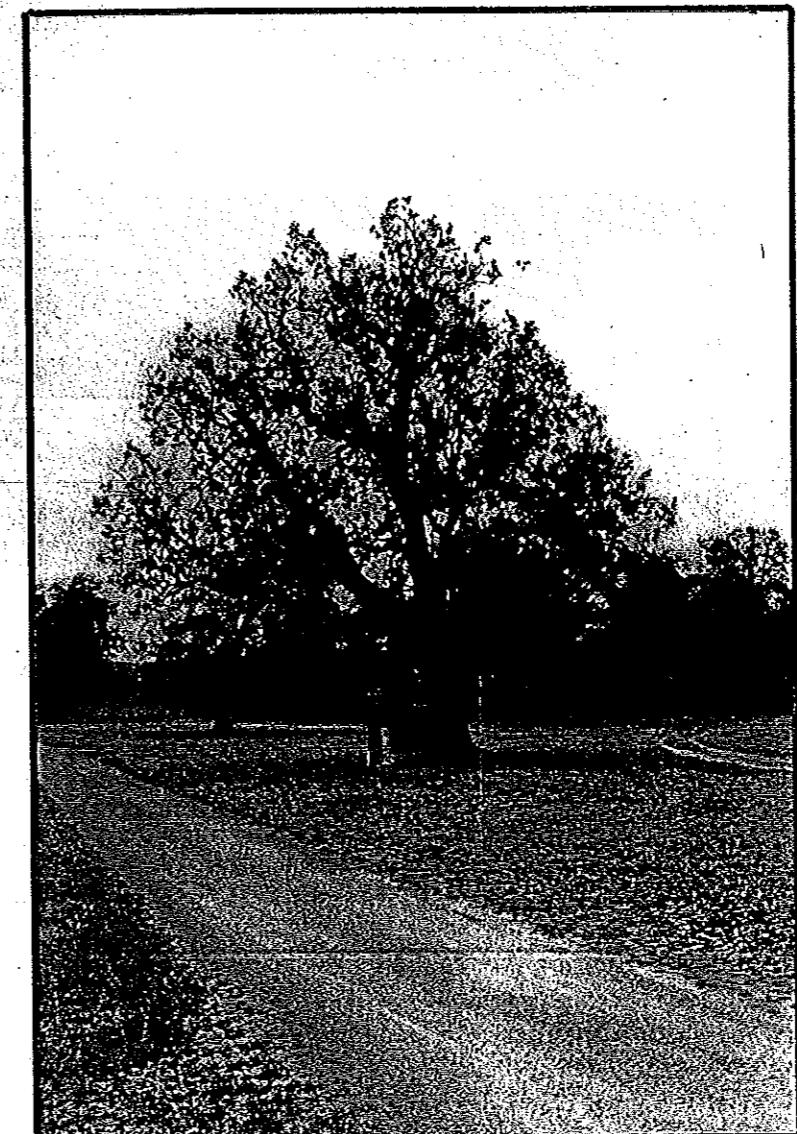
- Les mobiliers d'extérieur sont très hétérogènes; Poubelles- boite de conserve et tables en bois ne résistant pas aux agressions liées aux espaces publics, tables en béton aux peintures dégradées et de choix de coloris assez malhabile ; La couleur doit être soit beaucoup plus voyante et de contraste fort avec le site (sans volonté de cacher), soit le plus neutre possible en reprenant des couleurs existant à cette strate (ici, le gris se fond bien avec l'écorce grise des chênes) ; les autres couleurs pouvant bien s'intégrer et ne pas être trop voyantes sur l'herbe sont les couleurs sombres - noir, marron foncé, bleu nuit, vert foncé-, les textures sont les textures poreuses absorbant la lumière sans réfléchissement, et susceptible de bien vieillir (lichens, mousses)
- Les bornes et compteurs EDF, ainsi que l'abri des compteurs sont des aménagements certes nécessaires, mais pouvant être beaucoup plus discret; les compteurs EDF peuvent être rattachés aux éléments bâtis, des bornes de branchement arasées au niveau du sol telles qu'on en trouve pour les marchés sur les places urbaines et accessibles par bouche à clef seraient moins visibles et laissent au site une forte réversibilité dans les pratiques (aucune emprise au sol). D'autre part, elles sont moins susceptibles de dégradations car moins exposées, et en matériau non-composite.

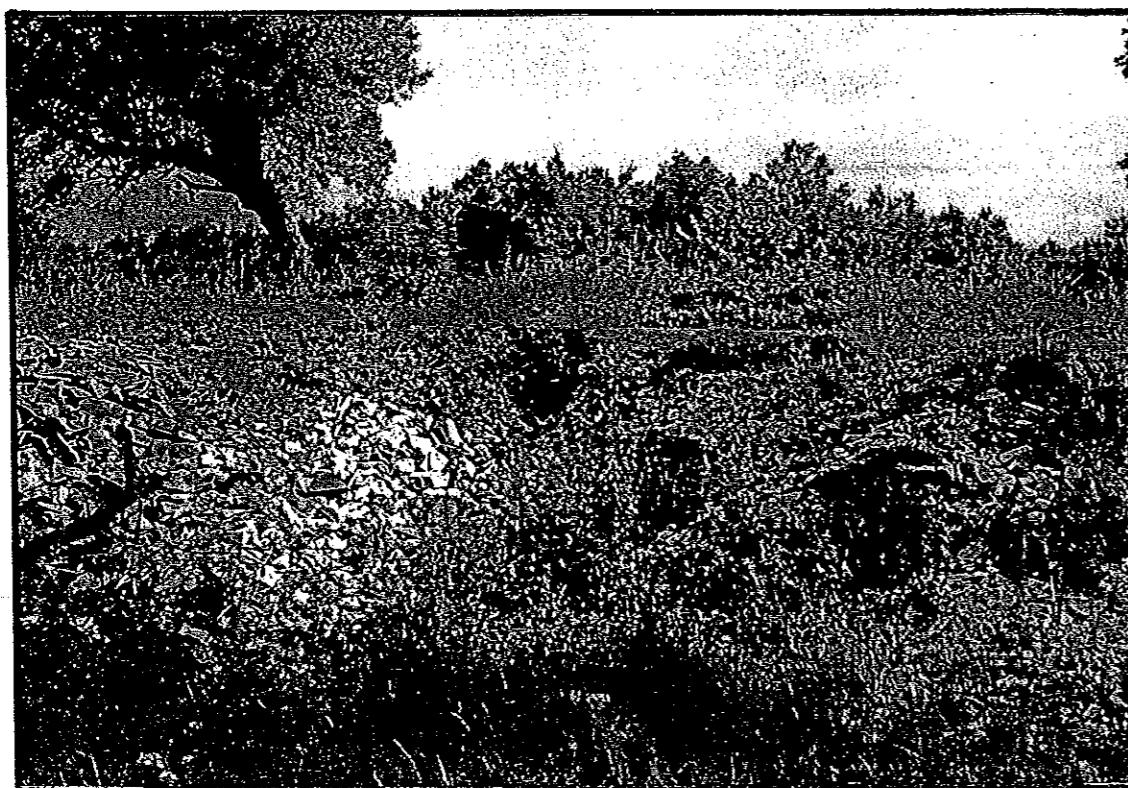


Il apparaît enfin important de faire très attention aux erreurs d'échelle lorsque l'on effectue des aménagements d'embellissement. L'abri des compteurs, effectué à la façon traditionnelle, avec sous bassement pierre, bardage et toiture tuile est très lourd d'aspect, très grossier ; Les matériaux utilisés ne sont pas à l'échelle d'une miniature du bâti traditionnel.

Autres qualités du site :

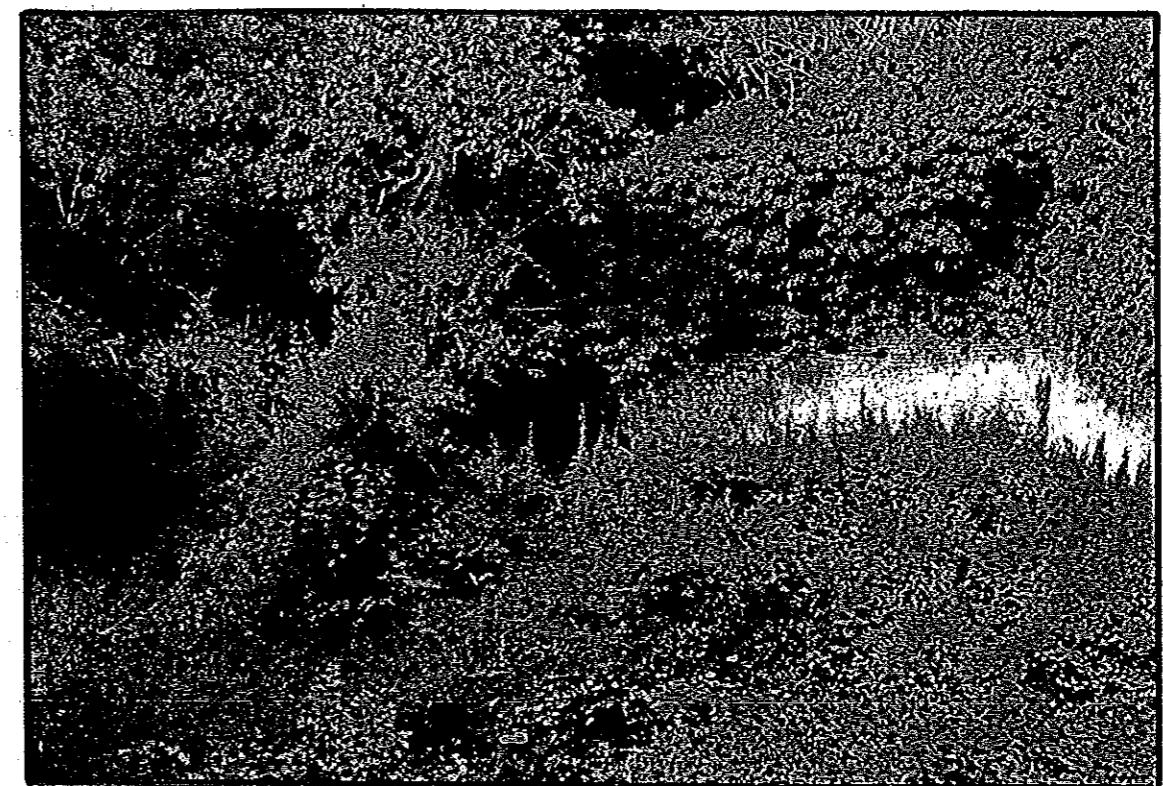
Derrière les lisières en friche, nombreuses vues sur les coteaux opposées ou sur d'autres lisières préexistent; elles peuvent apporter au site une profondeur de champs visuel très appréciable; c'est une qualité très importante qu'il ne faut pas sous estimer, d'autant que le site va perdre une partie de son intérêt premier : les arbres séculaires. Quelles que soient les optiques de projets, il apparaît primordial de travailler avec ces vues.





L'ANCIEN VILLAGE DE PUYMERLE, L'ERMITAGE :

L'ancien village de Puymerle, encore habité en partie au début du siècle, est aujourd'hui totalement en ruine. Sa structure est aujourd'hui très peu visible, en raison de l'enrichissement, et des amas de pierre des éboulis. Plus la végétation poussée, et notamment le lierre, plus elle occasionne des éboulis et donc plus elle efface la mémoire du village.



Ces éboulis, la présence de trous (anciennes caves, puits...) sous entendent des problèmes de sécurité, notamment par rapports aux enfants friands de ce genre d'espace pour les jeux d'évolution (cache cache, jeux de guerre féodale, première cigarette...). Aujourd'hui, ces ruines n'appartiennent pas au domaine public et ne peuvent donc pas être entretenues, restaurées ou rasées face aux problèmes de sécurité. Elles sont cependant accessibles car non clôturées. En cas d'accident, cela peut occasionner des problèmes de responsabilité; aucun arrêté municipal, aucune signalétique d'initiative privée ne met en garde le public face au danger. En l'état actuel d'abandon, ces ruines risquent de devenir de véritables dépotoirs (d'autant que les décharges publiques disparaissent les unes après les autres); en effet, il faut savoir que plus un espace paraît dégradé, moins il est respecté et donc plus il est souillé (ordures de jardins, gravats, vieil électroménager...)

1. *What is the primary purpose of the study?*

2. *What is the study's hypothesis or research question?*

3. *What is the study's design and methodology?*

4. *What are the study's key findings?*

5. *What are the study's conclusions and implications?*

6. *What are the study's limitations?*

7. *What are the study's strengths?*

8. *What are the study's recommendations?*

9. *What are the study's future directions?*

10. *What are the study's overall contributions to the field?*

Note historique :  
L'ermitage de Puymerle est un lieu historique aujourd'hui bien négligé. Il a pour origine un culte très ancien remontant à l'occupation gauloise : le culte des fontaines.  
Tout en engageant le lecteur de cette étude à lire l'essai de Robert Simmonaud <sup>1</sup> sur la chapelle de Puymerle, on ne peut passer sous silence le texte de Alexis Favraud <sup>2</sup> qui le complète utilement en montrant le coté plus général du culte gaulois des fontaines et son détournement par le christianisme.

— 51 —

— 52 —

**Culte des fontaines.** — Le culte des fontaines était très répandu dans les Gaules ; chacun avait sa divinité dont le nom s'est presque partout perdu. Nous avons un souvenir curieux de cette ancienne dévotion dans un département voisin. On a trouvé à Périgueux trois inscriptions dédiées au dieu Telonus, sur le bord de la fontaine de Toulon.

Bon nombre de fontaines ont conservé en Angoumois le nom du dieu auquel elles étaient consacrées, par exemple *Font-Joye*, à Segonzac, *Font-Joyeuse*, à Saint-Audré. (Jupiter).

D'autres rappellent des souvenirs non moins anciens :

*Fontaine des Fées*, près de la Grange-à-l'Abbaye (Saint-Yrieix),  
*Fontaine des demoiselles* (Montignac),  
*Fontaine de la dame* (Rouzède),  
*Fontaine des dames* (Tousac),  
*Fontaine put* (Lombez),  
*Fontaine putée* (Brie-de-Chalais),  
*Fontaine des putés* (Voulgézac),  
*Fontaine des putés* (Angoulême),  
(Le mot puté n'est pris qu'en mauvaise acceptation que depuis le XIII<sup>e</sup> siècle.)

La religion catholique a essayé de détruire les fontaines, ne pouvant y parvenir, elle en a profité en substituant au dieu topique un saint auquel elle a attribué les mêmes vertus curatives.

C'est ainsi que quarante saints se partagent environ soixante-dix fontaines.

Saint-Amant,  
Saint-Etienne,

Saint-Maixent,  
Saint-Vivien,  
Saint-Eutrope,  
Sainte-Catherine, en où chacun deux ;  
Saint-Sulpice en a trois ;  
Les deux Saint-Jean, ensemble, neuf ;  
Saint-Pierre, neuf ;  
Saint-Martin, le grand destructeur des arbres sacrés et des monuments mégalithiques dans notre pays, en compte dix.

Quinze fontaines portent en outre les noms de Font bénite, Font des Miracles, Fontaine du guérison.

Le christianisme en s'appropriant le culte des fontaines, y batit des chapelles ou des églises.

Les églises de Montignac, Angoulême, Gensac-la-Palue, Liguières et Chantillac sont dans ce cas.

Quelques chapelles sont aujourd'hui ruinées :

St-Eutrope-de-St-Claud ;  
St-Jean-de-Pleuville (autel) ;  
St-Gontran et St-Genis-de-Blanzac.  
Des fratries s'établirent ou plutôt se continuèrent près des fontaines :

La Font-du-Frêne (forêt de Tusson) ;  
Le Gour (St-Séverin) ;  
Puymerle (Aussac). etc.

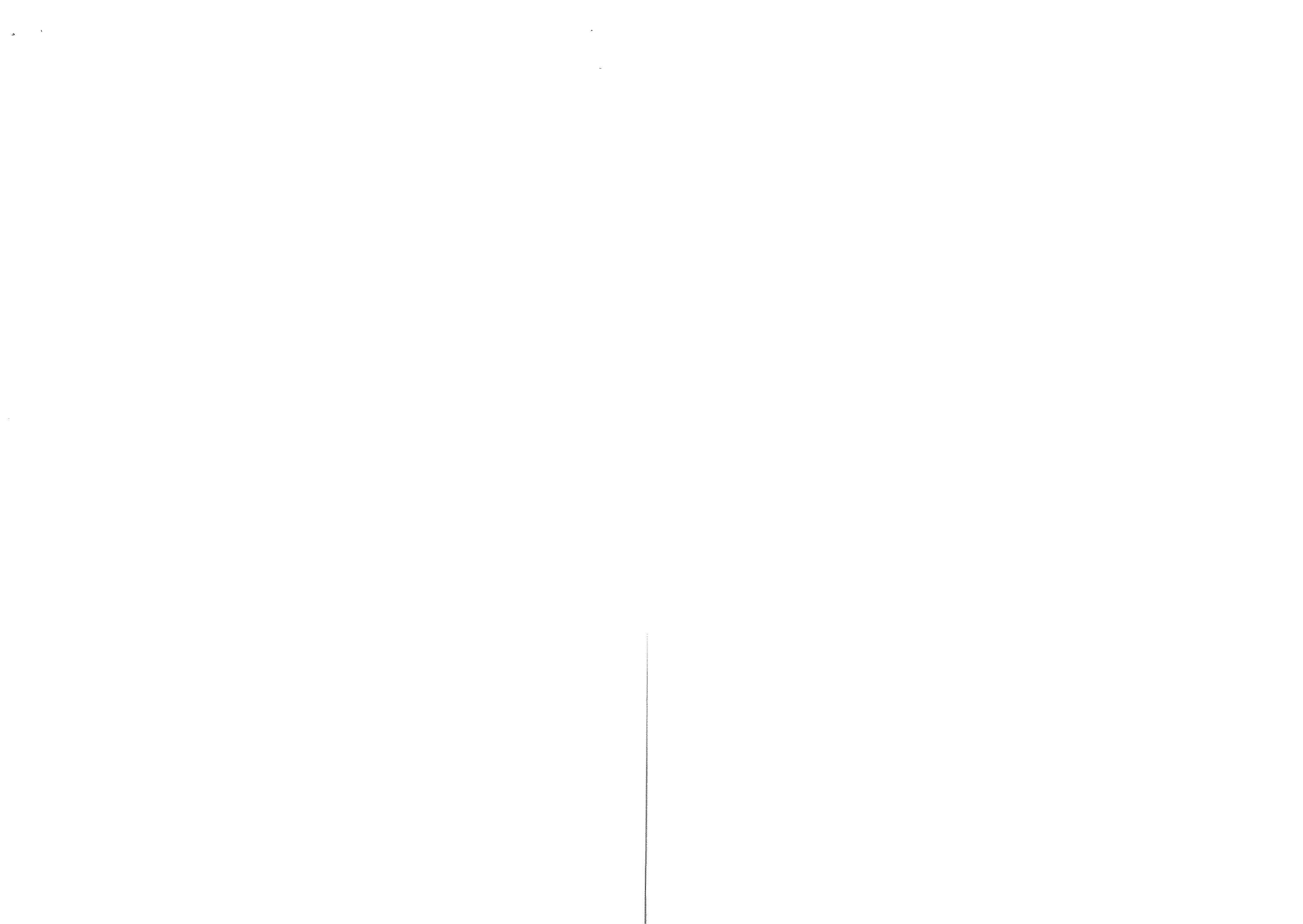
Voici la liste des saints qui ont occupé la place des génies des fontaines :

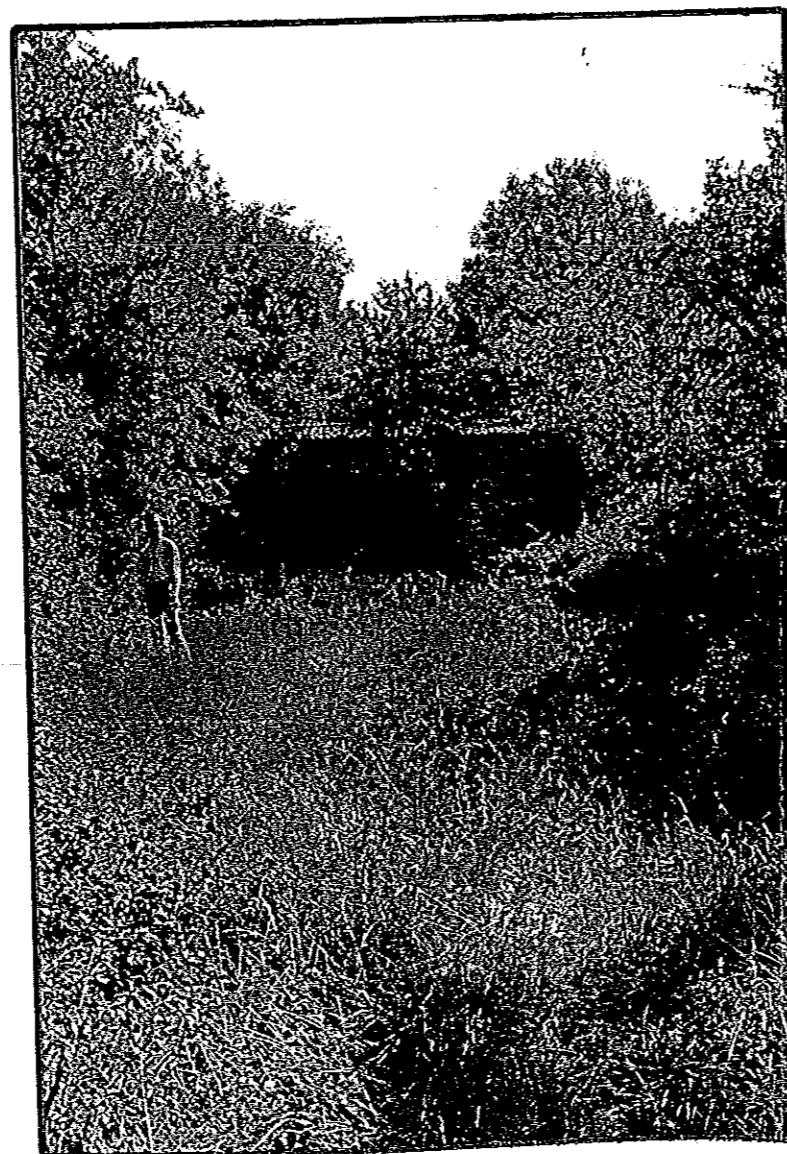
Angoulême : à Angoulême, Saint-Augustin ;  
Balzac, Saint-Martin ;  
Champniers, Sainte-Éulalie ;  
Fléac, Sainte-Barbe.

Lors de la main mise par le christianisme sur les anciens lieux de culte gaulois, la pratique du pèlerinage vers les fontaines miraculeuse se développe; le christianisme va édifier des chapelles à même les sources ou aux abords immédiats, et orientées vers la source.  
Le pèlerinage implique rapidement de grands rassemblements nécessitant la venue occasionnelle d'aubergistes, de marchands ambulants, musiciens... Les lieux de pèlerinage vont devenir à période fixe une grande fête appelée Frairie; tous les 22 mai, Puymerle se transforme alors en un lieu de festivités lors du pèlerinage dédié à Sainte Quitterie. Depuis quelques années, la Frairie n'a plus lieu, elle est remplacée par des festivités plus actuelles et sans aucun rapport au culte ancien, la symbolique a cédé sa place au profit de l'esthétique du lieu.

<sup>1</sup> SIMONNAUD, Robert. *Puymerle, Une chapelle perdue dans la forêt*. - commune de Aussac-Vadalle -16 1985, 1996, 82 pages

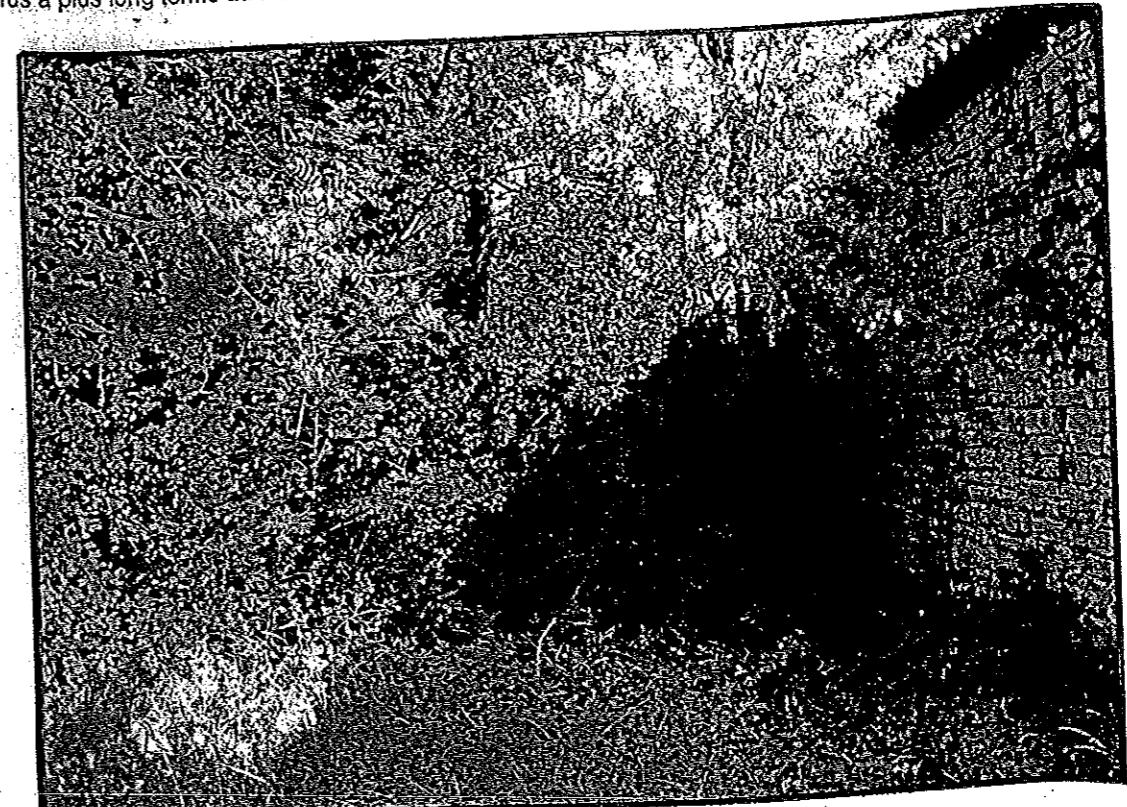
<sup>2</sup> FAVRAUD, Alexis. *Notes historiques sur les communes de l'ancien arrondissement de Ruffec suivie d'une étude sur le Folklore de l'Angoumois (1894 - 1898)* Librairie Bruno sépulture, Paris VI, , 1894 - 1898 - réédition 1987, Plein Chant, Bassac-16





Etat des lieux :

L'ancien village de Puymerle et l'Ermitage ne sont aujourd'hui plus que ruine et friche; cet aspect, assez plaisant, notamment aux abords de la chapelle, n'est qu'une étape intermédiaire d'enrichissement; il s'agit de peser les risques encourus à plus long terme au travers de différents scénarios suivant les volontés d'aménagement du site.



Scénario 1 :

Si on laisse en l'état, cette friche va se traduire, sous 10 à 20 ans, en un boisement dense de type taillis, dans lequel des essences dominantes s'implanteront pour aboutir à une chênaie pubescente ; dans ce cas, il faut considérer, à terme, que l'ensemble des ruines sera détruit, anéanti par les systèmes racinaires: Il ne restera qu'un amas de pierres et de lieux.

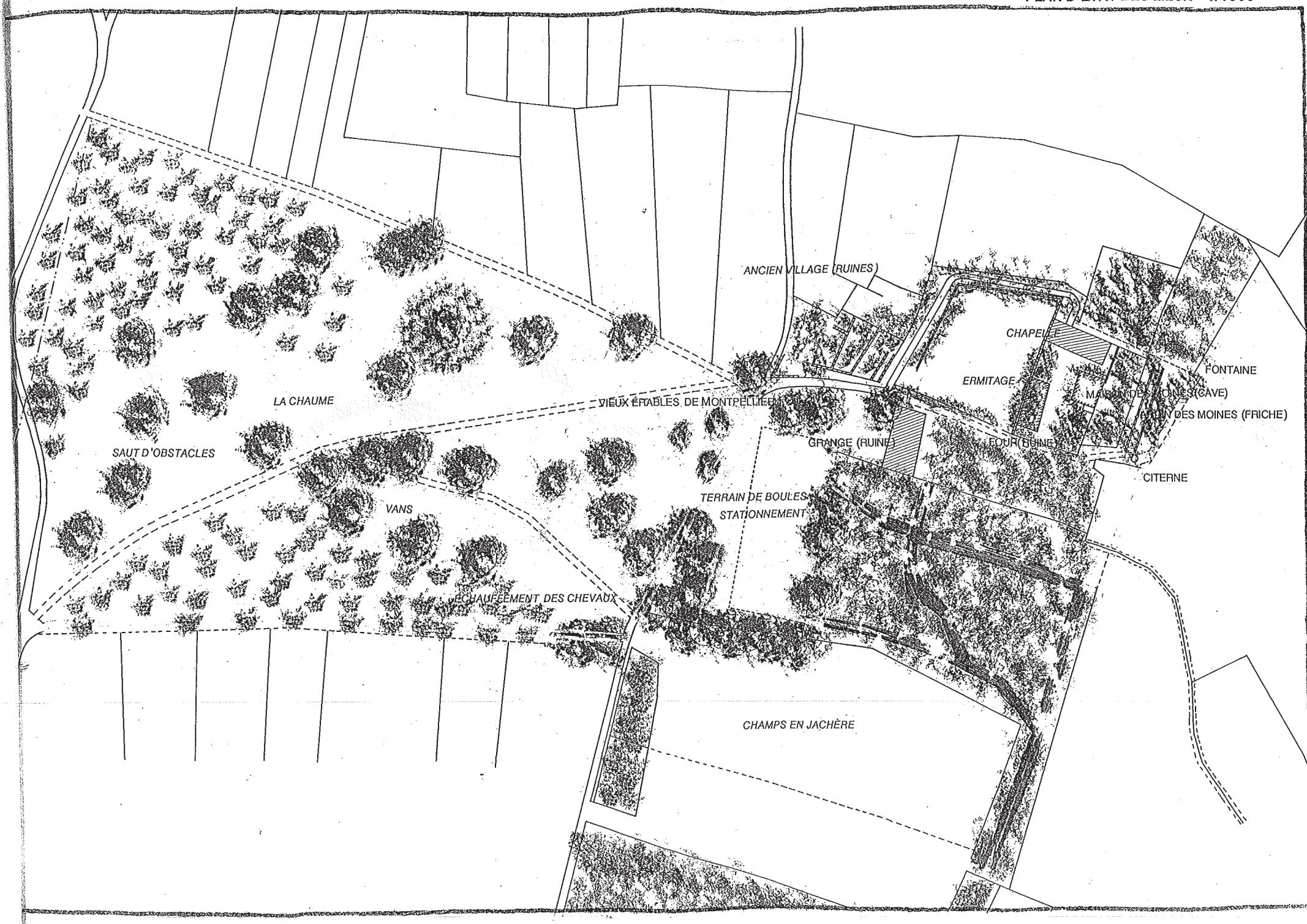
Scénario 2

Si l'on entretient cet état de friche, ceci consiste à éliminer tous les sujets devenant trop imposants au profit de plus jeunes qui prendront le relais; ceci nécessitera un déboisement annuel ou bisannuel de prise en charge assez lourde et pas forcément esthétique... Dans tous les cas, ce type de gestion ne pourra se faire sans une détérioration partielle mais progressive des ruines.

Scénario 3 :

Défricher en laissant les sujets les plus beaux et ne mettant pas en péril les ruines. Celles-ci, une fois dégagées, pourraient être consolidées afin que l'on conserve une image de ce que pouvait être le village et l'ermitage. A terme, et uniquement si cela revêt un nouvel intérêt, certaines de ces ruines pourraient reprendre vie au travers de chantiers d'école permettant une renaissance de Puymerle...? Cette solution permettrait ensuite un entretien simplifié, par simple fauchage au pied des ruines et des arbres. Elle apparaît être la meilleure pour assurer la pérennité du site et sa transmission aux générations futures, dans un état qui, s'il n'est pas amélioré faute de moyens ou d'intérêts, restera maintenu; il s'agit avant tout de conserver et de transmettre une image, une trace de vécu: Faire apparaître quelle était la structure du village, en permettre la compréhension. Ceci pourra être mis en valeur au travers des fêtes populaires qui ont fait si longtemps l'animation dans la tradition de ce site.

**PLAN D'ÉTAT DES LIEUX  
PLAN PROJET**



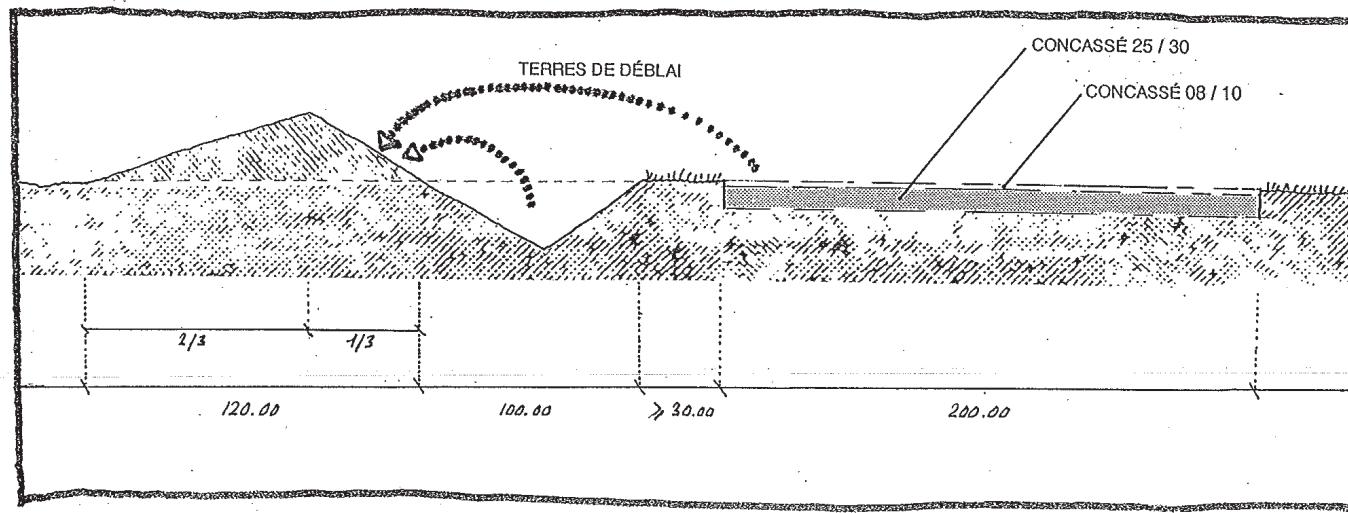
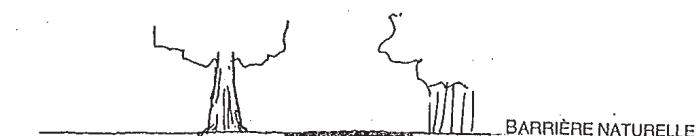
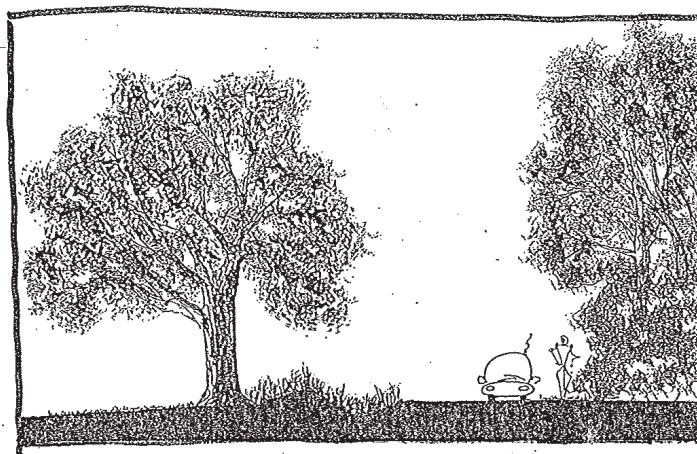
PLAN GÉNÉRAL - PROJET

0 10 20 30 m



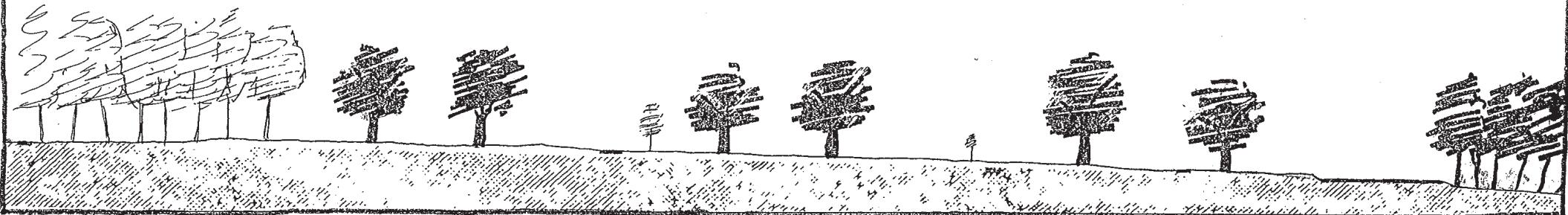
PLAN DE LA CHAUME  
DÉTAILS

SCHÉMAS DE PRINCIPE DES MERLONS, FOSSÉS ET DES NOUVELLES VOIES



DÉTAIL DES MERLONS ET DES NOUVEAUX ACCÈS - 1/20°

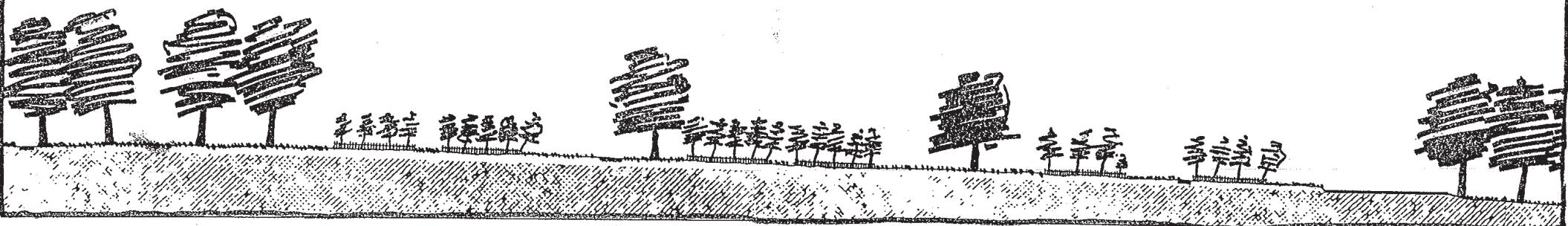
ÉTAT DES LIEUX



HAUTE FUTAIE (40 / 60 ANS) À ÉCLAIRCIR

ARBRES ÂGÉS, PLUS OU MOINS DÉGRADÉS, À RÉGÉNÉRER

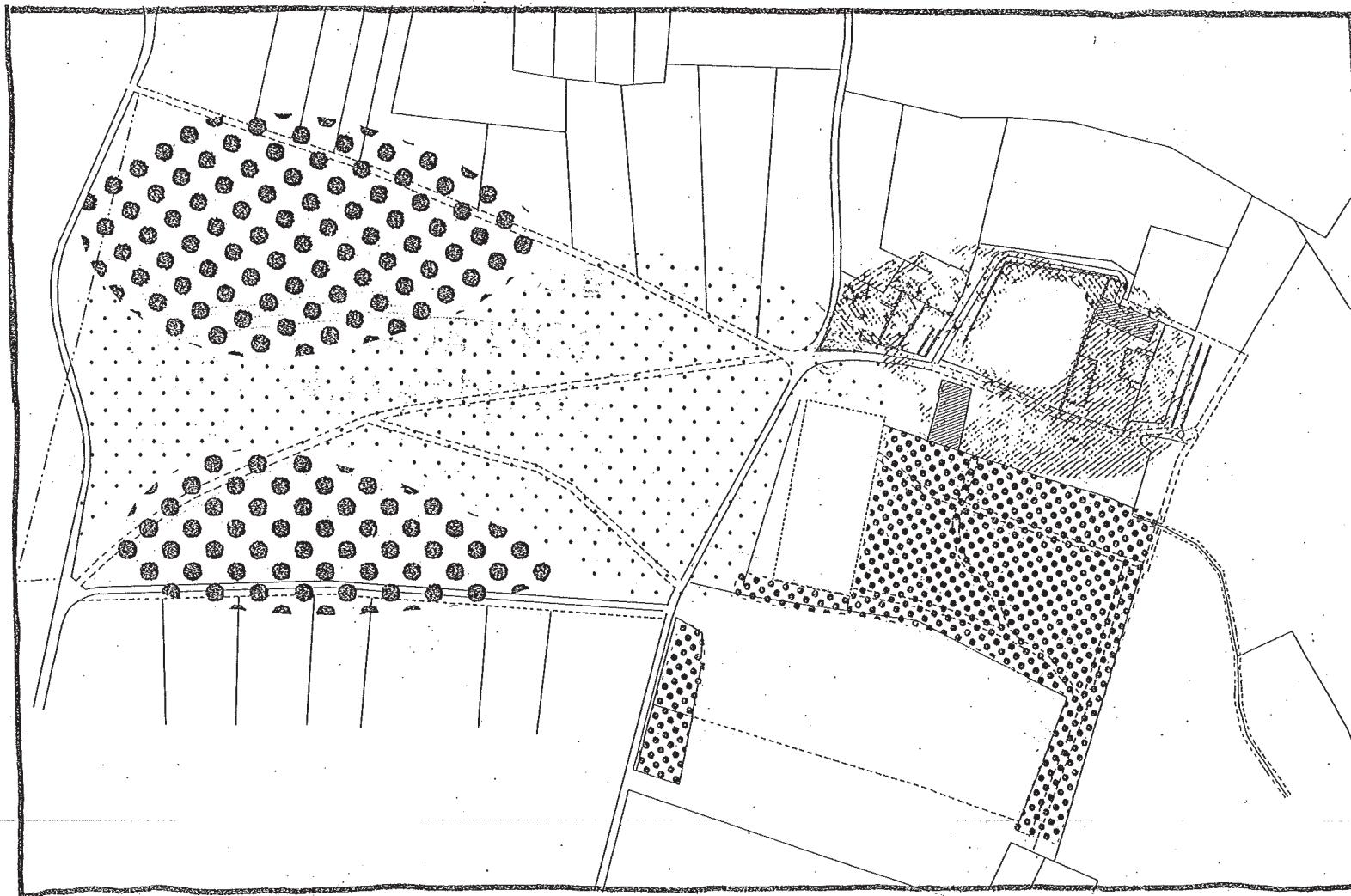
PROJET À 15 / 20 ANS



CLAIRIÈRE SOUS FUTAIE (DÉPRESSAGE 1/3) RÉGÉNÉRATION PAR SEMIS AU PIED DES VIEUX SUJETS

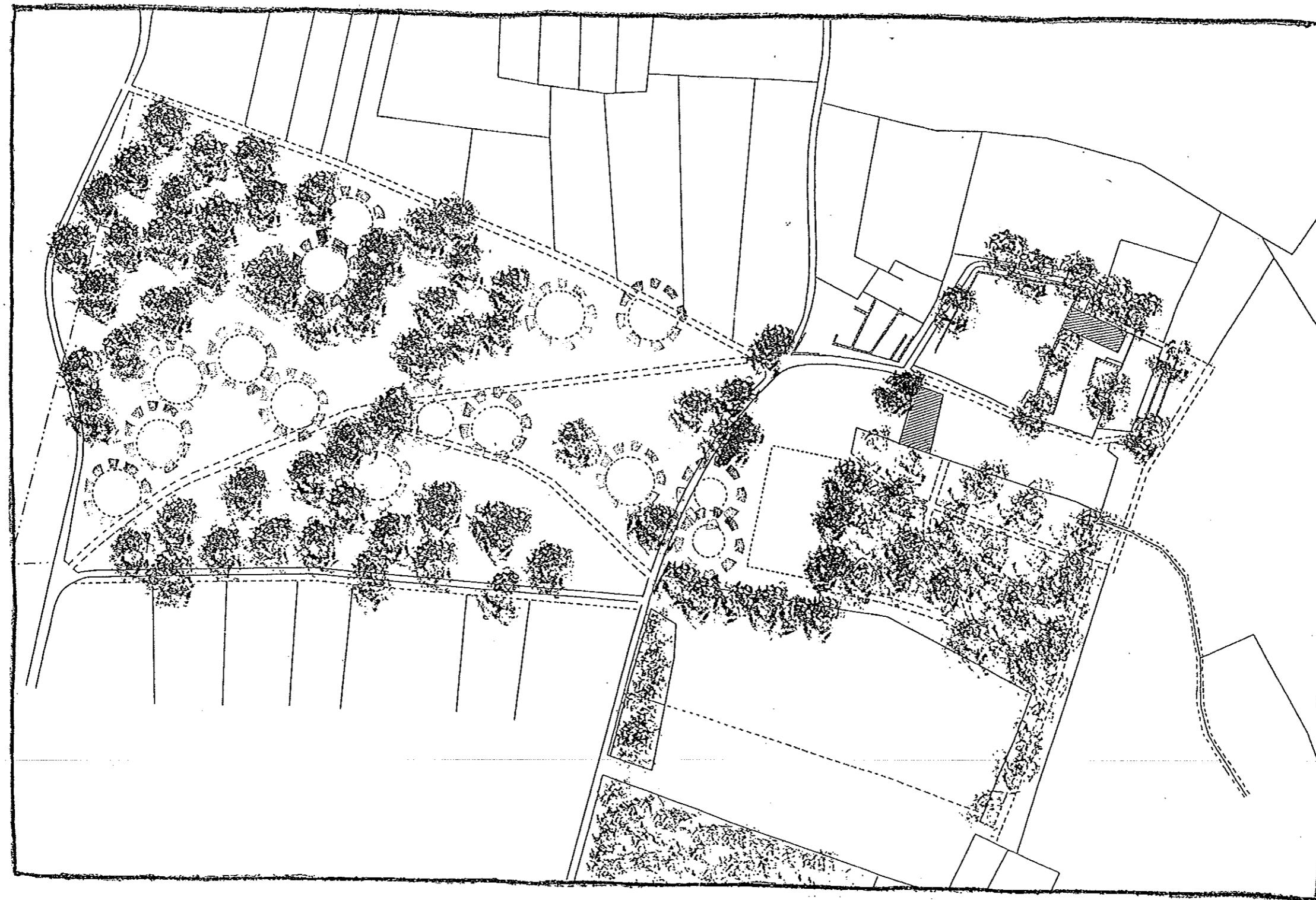
LES VIEUX SUJETS SONT ÉLIMINÉS APRÈS LEUR MORT

PLAN DE RÉGÉNÉRATION ET D'INTERVENTION SUR LE CAPITAL VÉGÉTAL



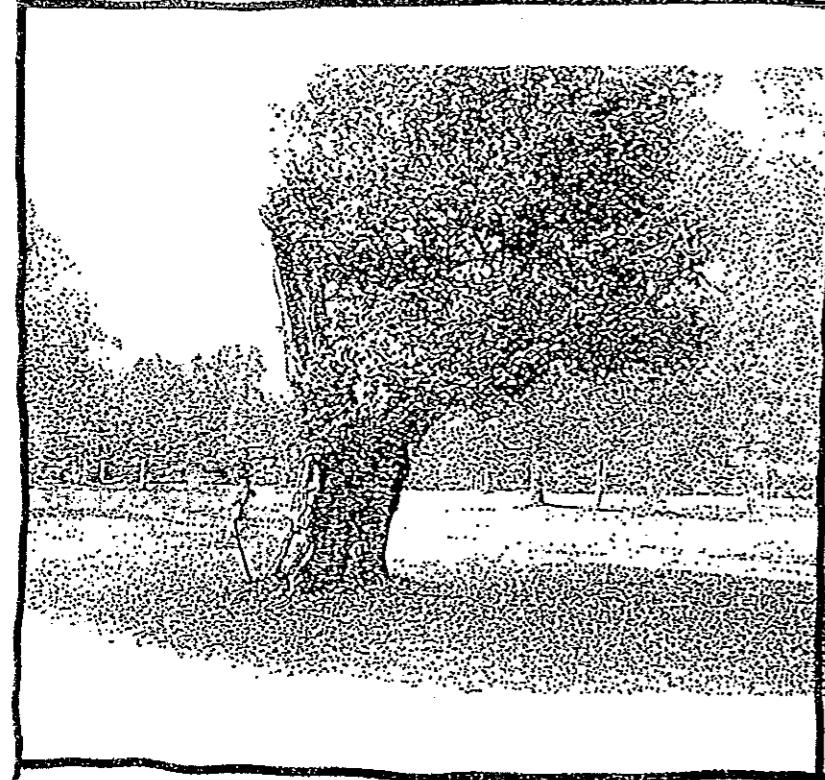
DÉPRESSAGE  
ESPACE À VOCATION DE CLAIRIÈRE  
ESPACE À RÉGÉNÉRER  
BOISEMENT À ÉCLAIRCIR  
ET DÉBROUSSAILLER  
ESPACE À DÉFRICHER

PLAN DE LOCALISATION DES ARBRES À RÉGÉNÉRER

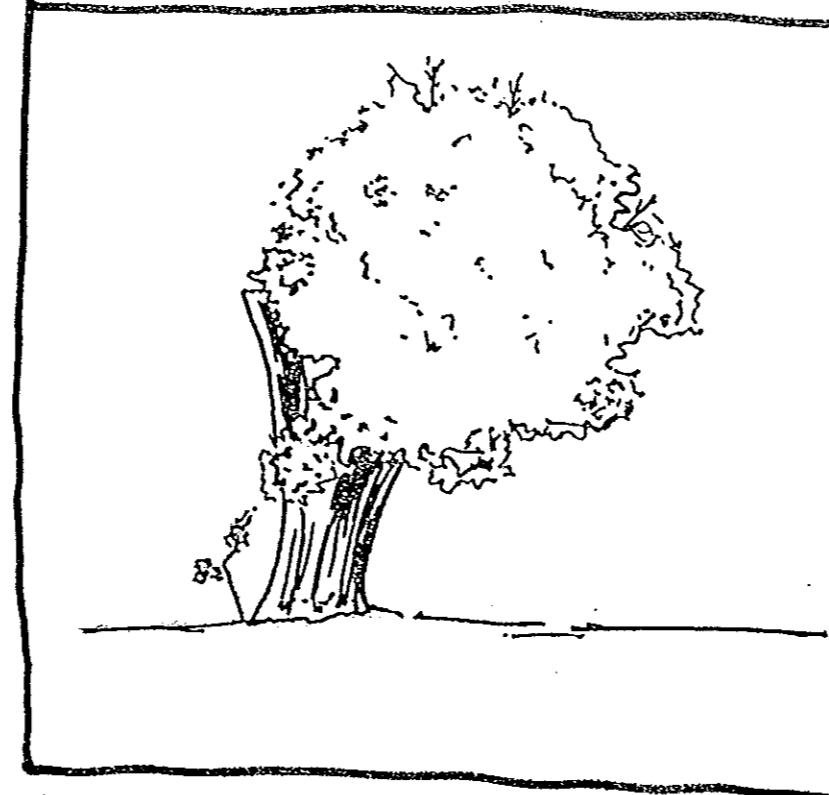


## SCHÉMAS DE PRINCIPE DE LA RÉGÉNÉRATION

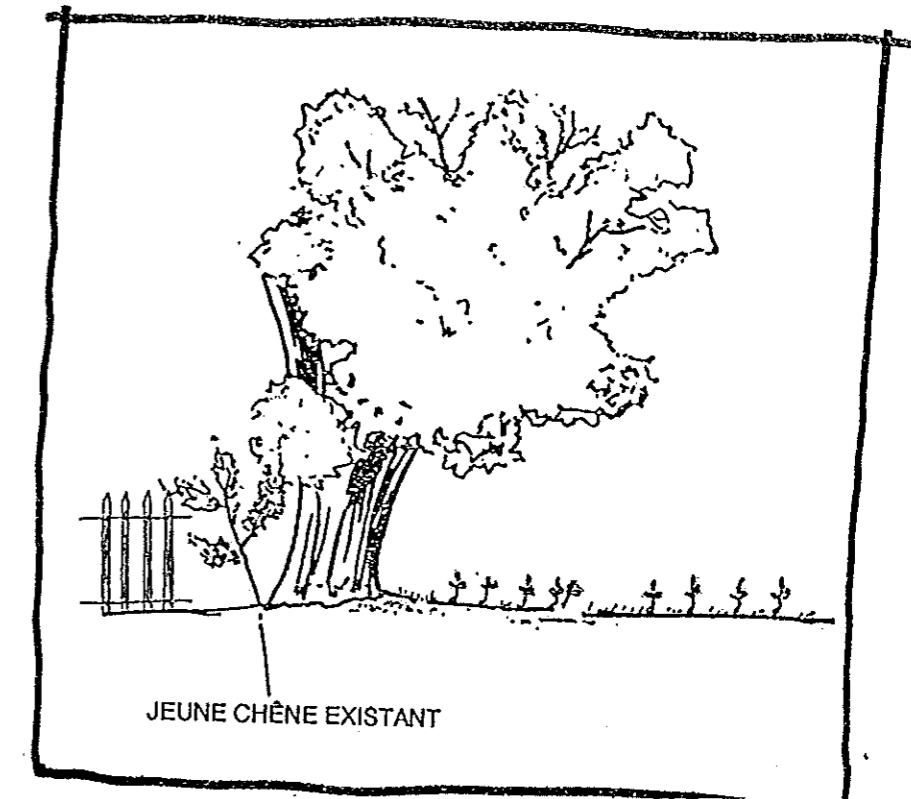
REPÉRAGE D'UN ARBRE EXISTANT - ANNÉE N



ÉTAT DES LIEUX - ANNÉE N



ANNÉE N+1

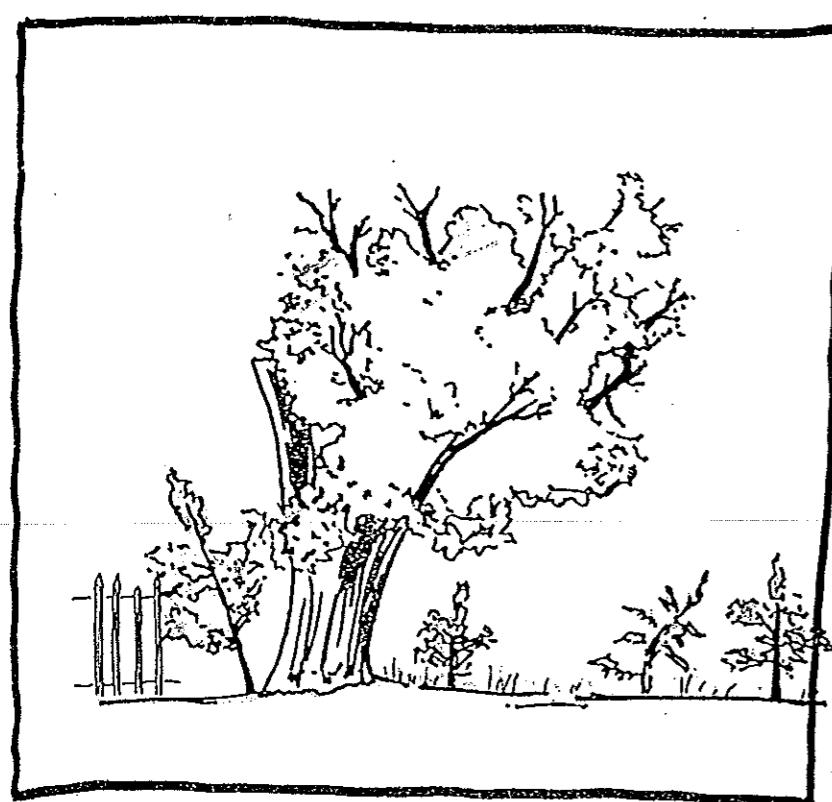


JEUNE CHÊNE EXISTANT

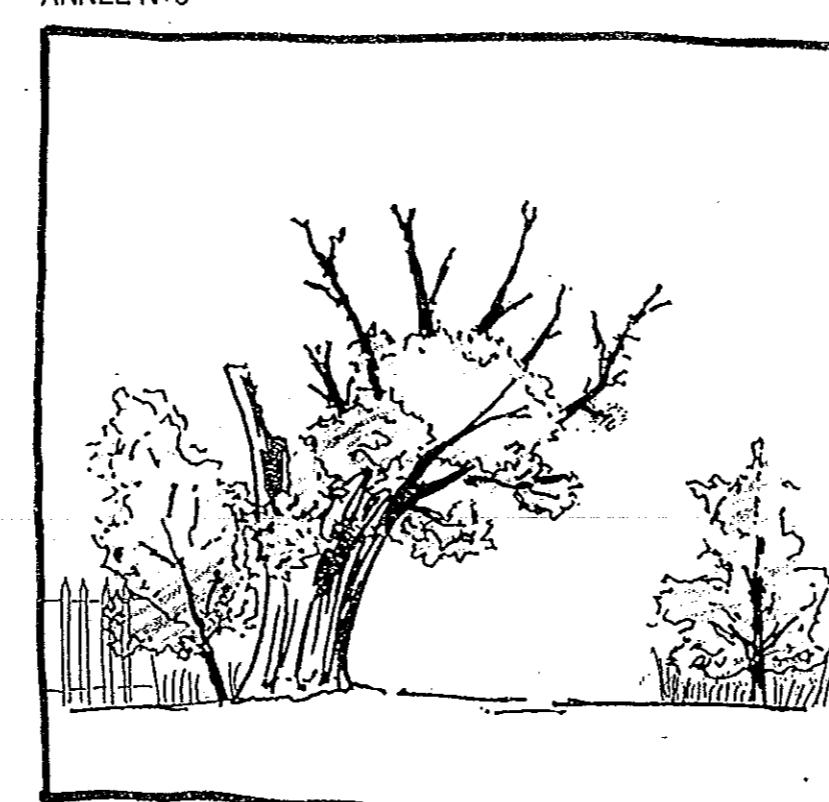
GANIVELLES

PLANTS DE SEMIS NATUREL

ANNÉE N+3



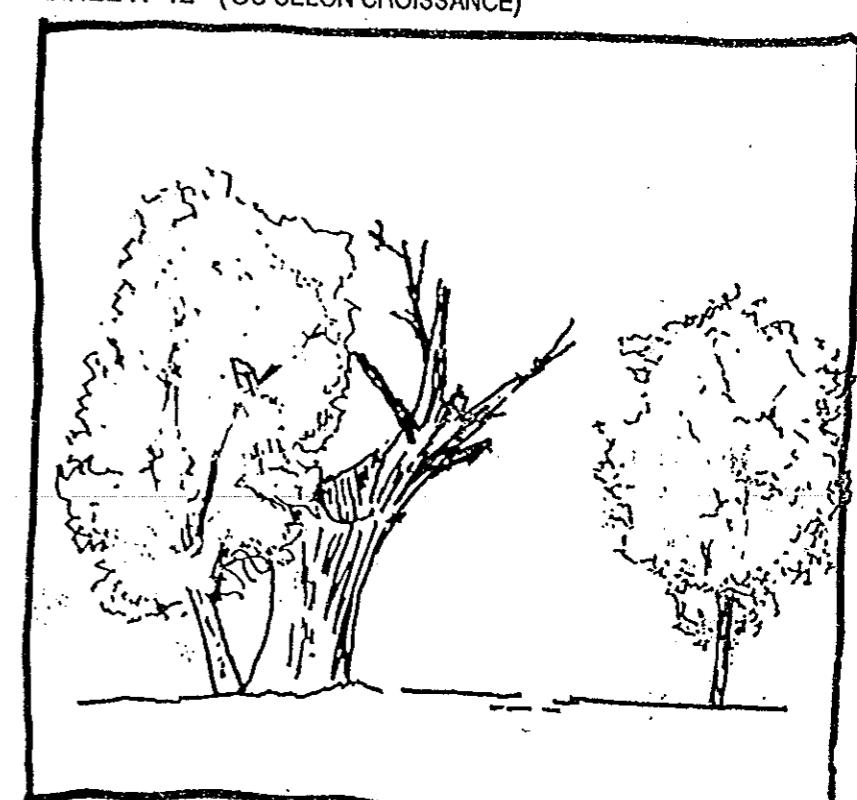
ANNÉE N+6



SÉLECTION DES SEMIS LES PLUS VIGOUREUX, FAUCHAGE DU RESTE

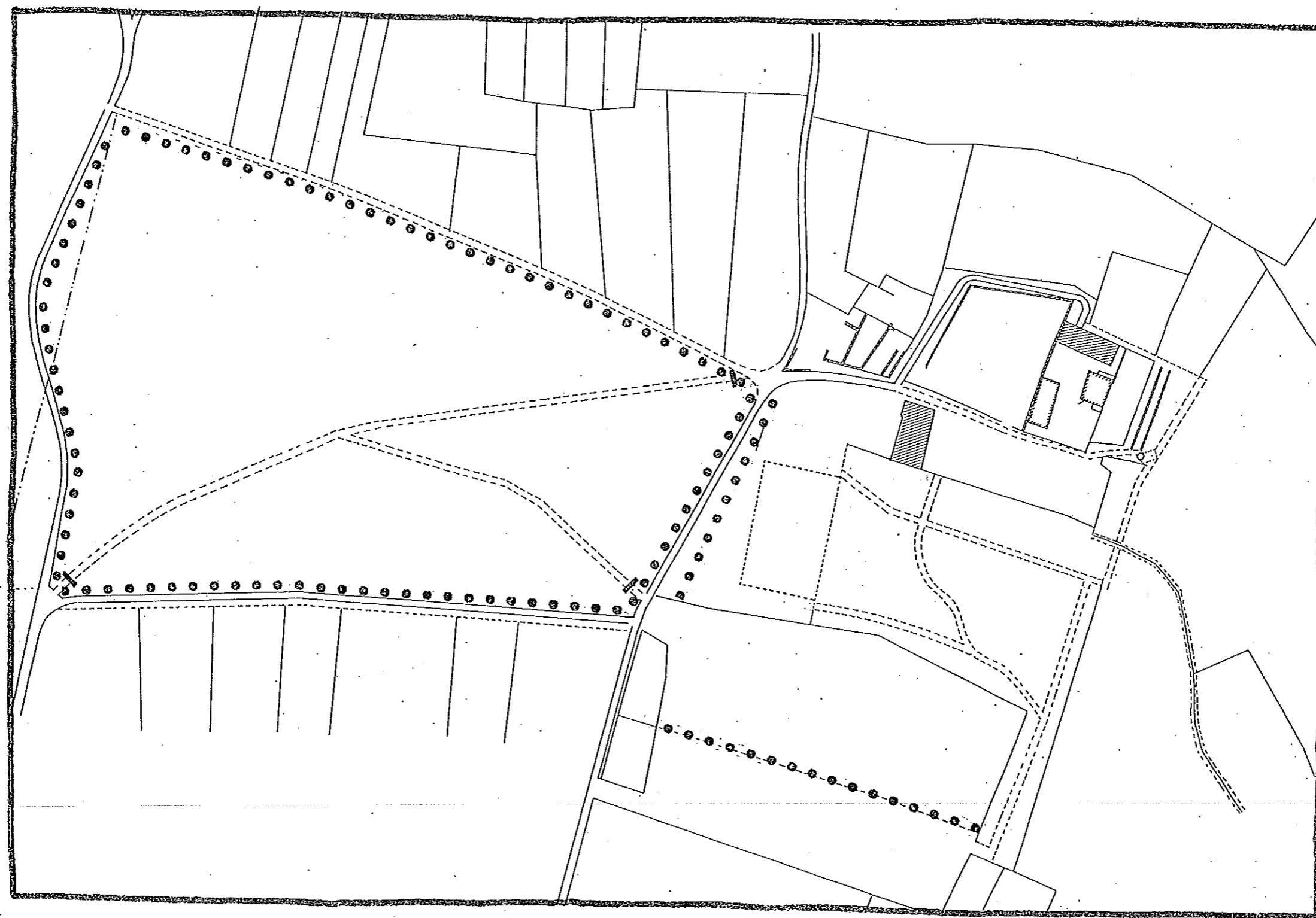
SÉLECTION DES ARBRISSEAUX LES PLUS VIGOUREUX

ANNÉE N+12 - (OÙ SELON CROISSANCE)



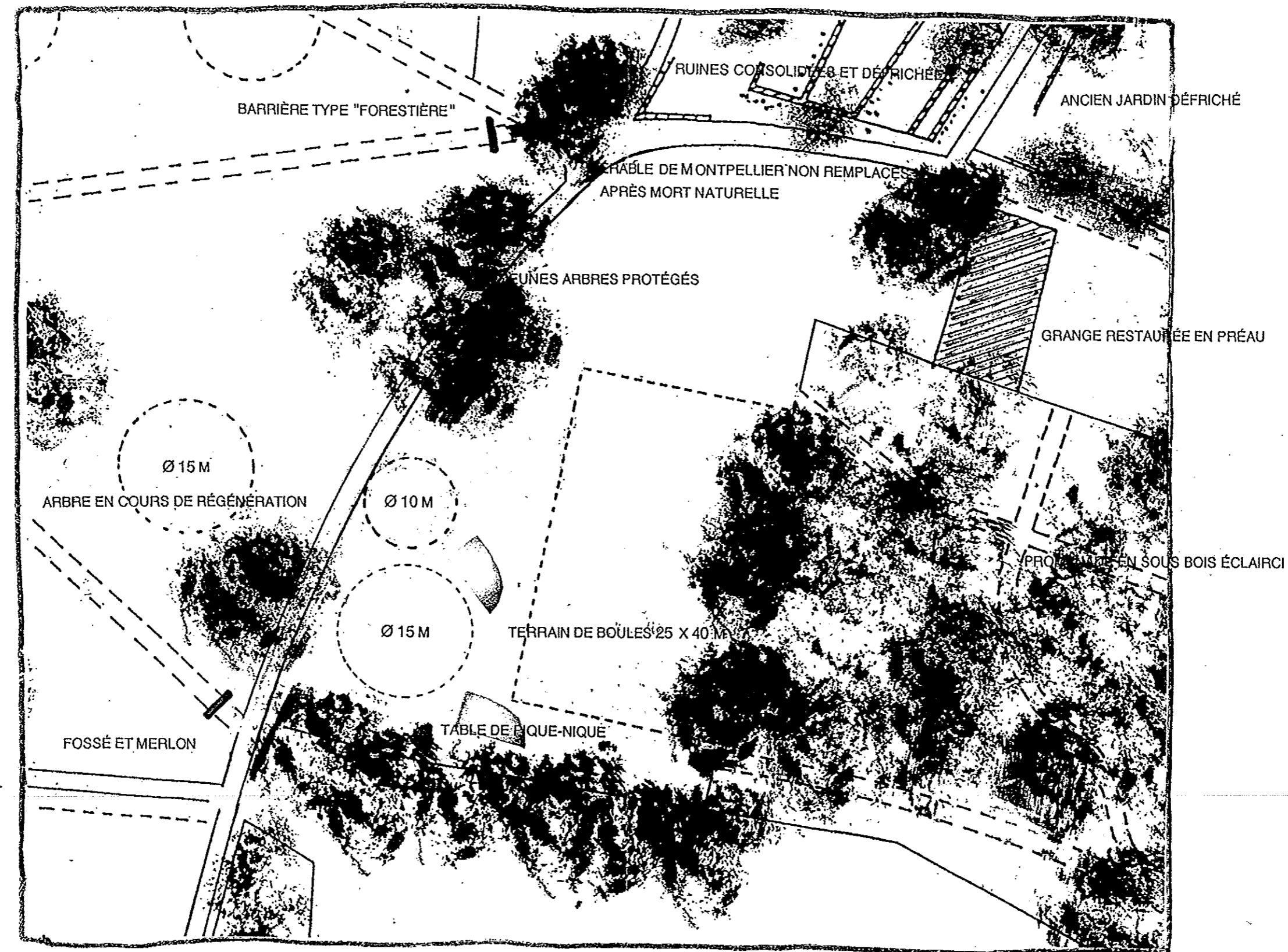
RETRAIT DES GANIVELLES

RETRAIT DE L'ARBRE MORT



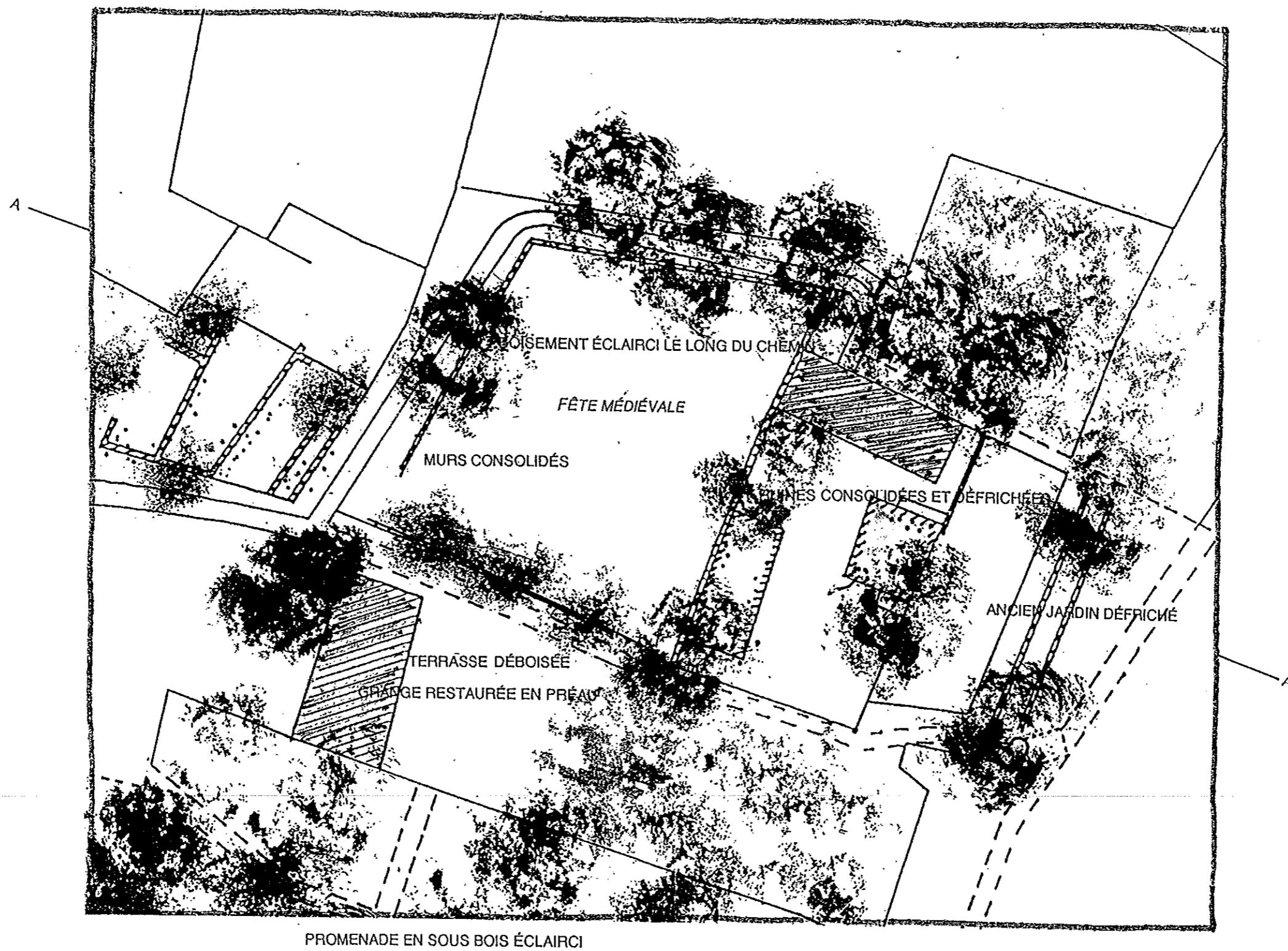
PLAN DE RÉHABILITATION DU TERRAIN  
DE BOULES

M A N D R A G O R E  
16240 THEIL RABIER TEL 05.45.31.61.54 FAX 05.45.31.61.29  
ISABELLE AURICOSTE ARCHITECTE-PAYSAGISTE - LIONEL HODIER PAYSAGISTE DPLG

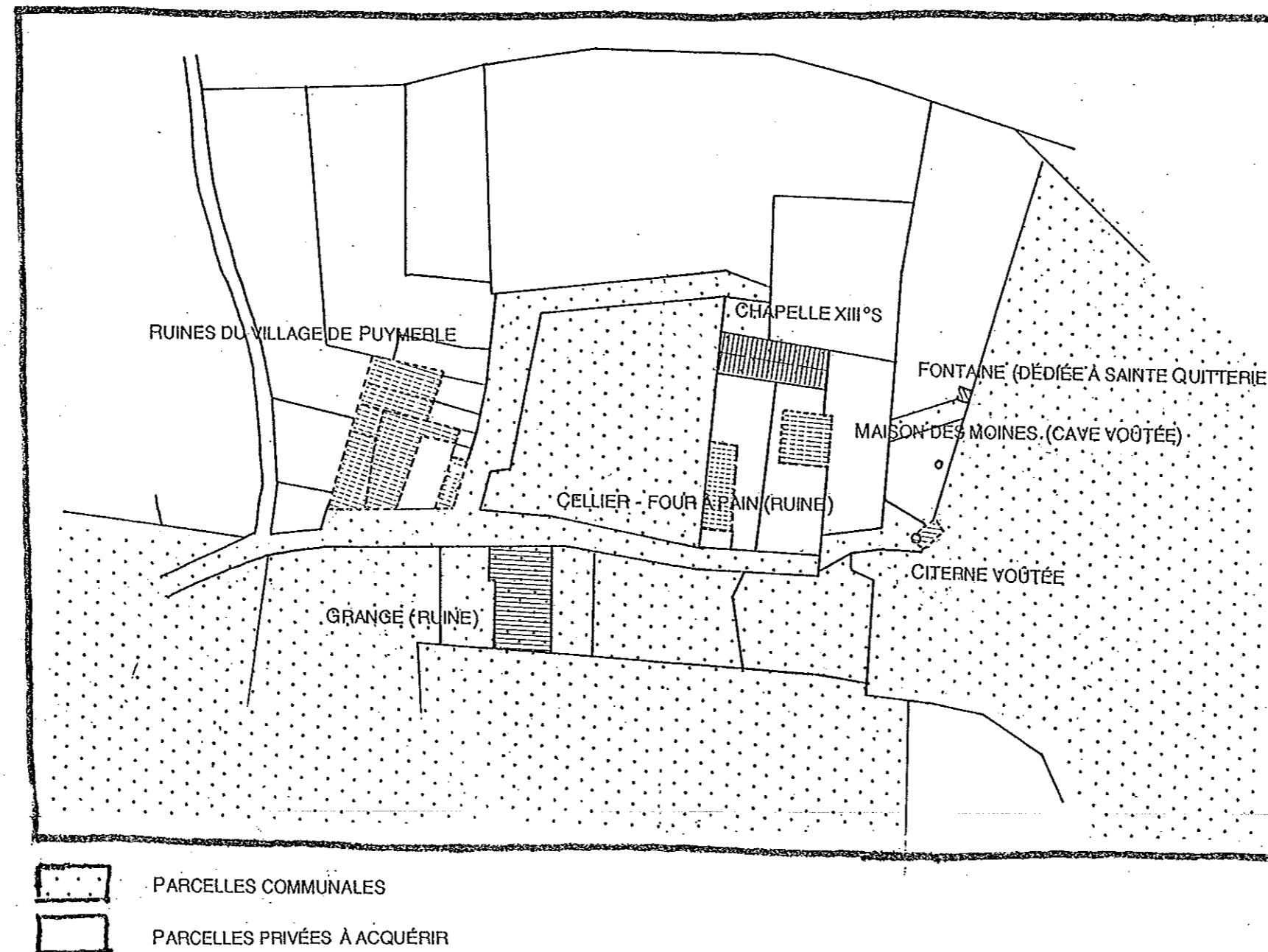


PLAN DES ABORDS DE L'ERMITAGE  
ET DE LA CHAPELLE

MANDRAGORE  
16240 THEIL RABIER TEL 05.45.31.61.54 FAX 05.45.31.61.79  
ISABELLE AURICOSTE ARCHITECTE-PAYSAGISTE - LIONEL HODIER PAYSAGISTE DPLG

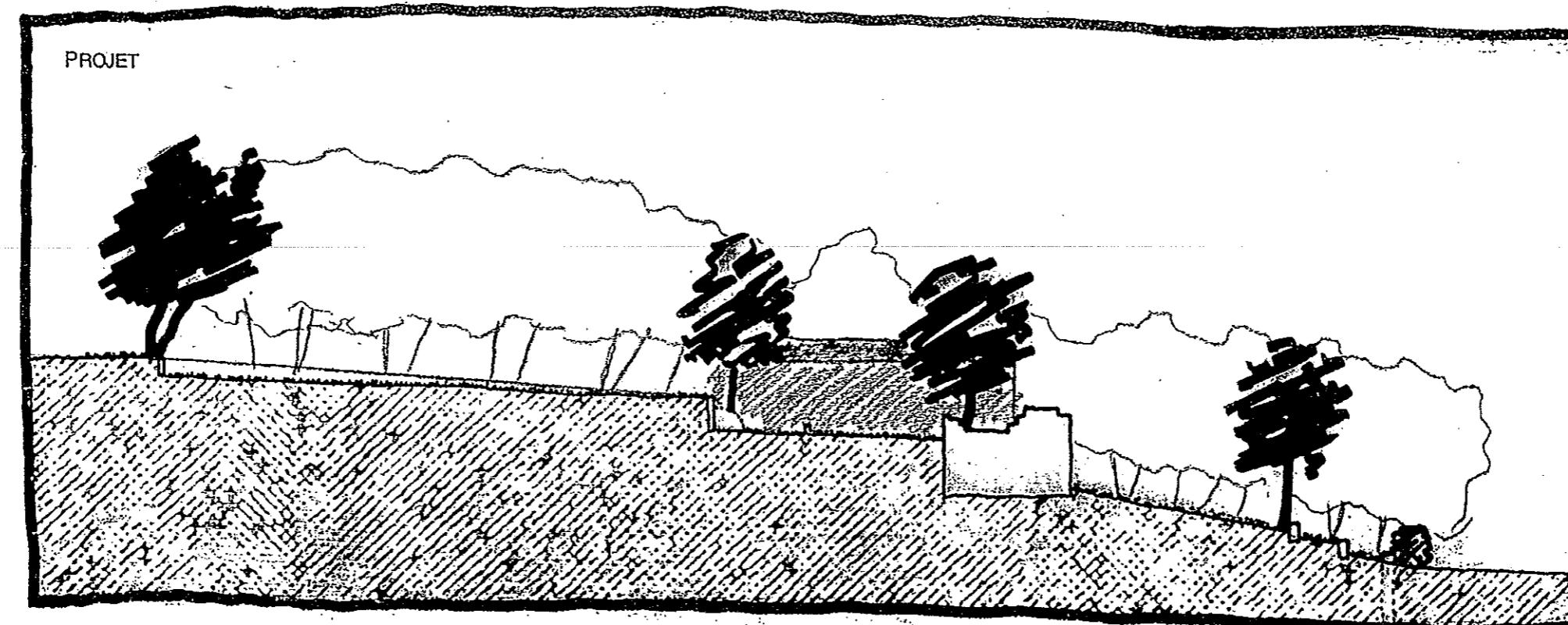


RÉPARTITION DU BÂTI SUR LES PARCELLES PUBLIQUES  
ET PRIVÉES DE LA ZONE D'INTERVENTION - 1/1000°

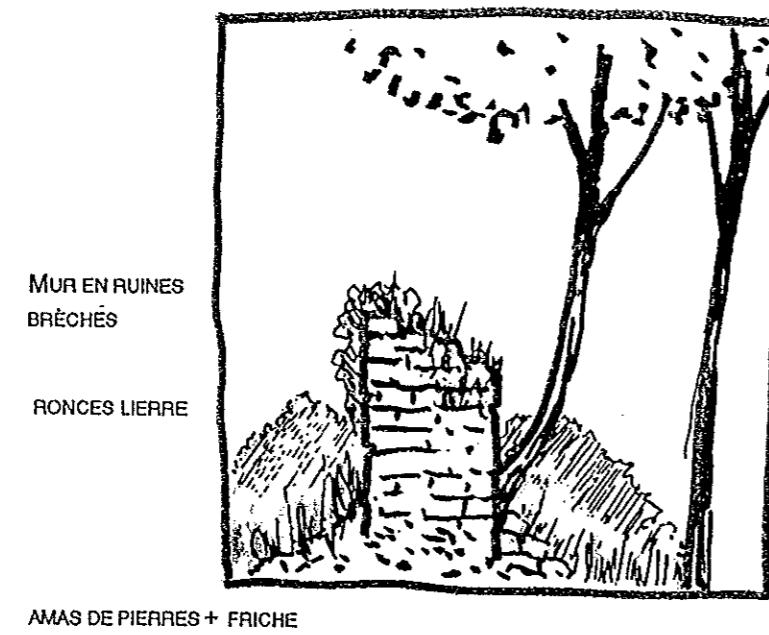


COUPE SUR LES ABORDS DE L'ERMITAGE ET DE LA CHAPELLE

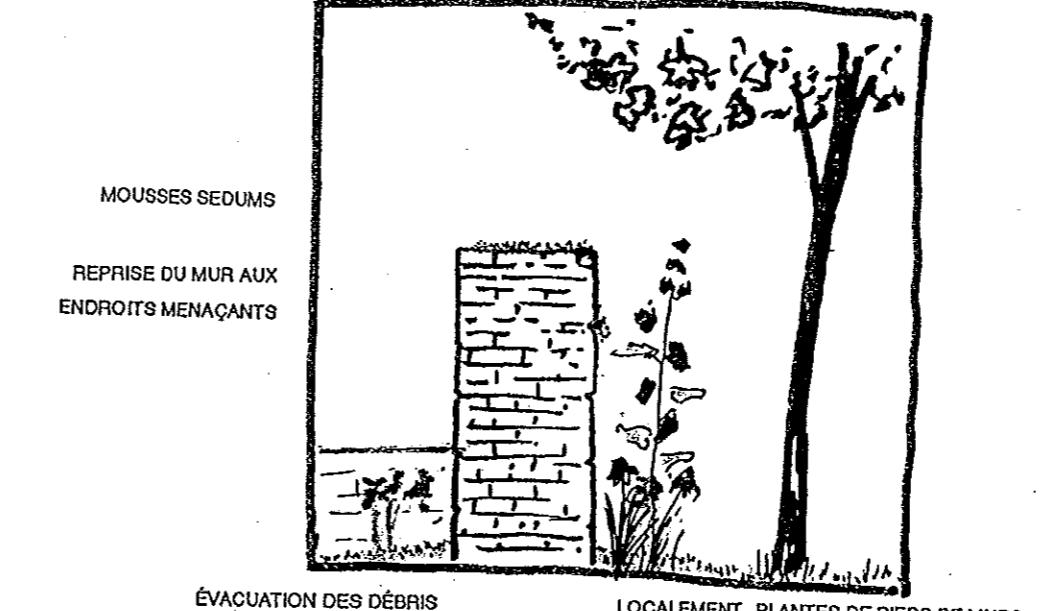
0 5 10 m



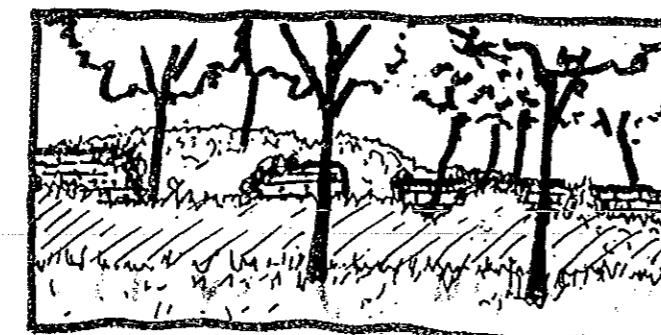
# SCHÉMAS DE PRINCIPE DE GESTION DES RUINES DE PUYMERLE ET DE L'ERMITAGE



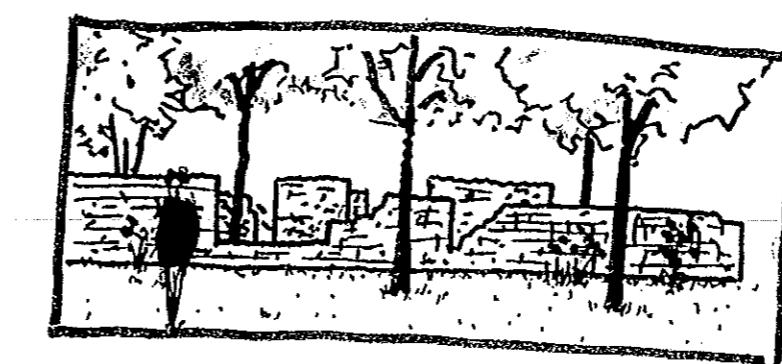
ÉTAT DES LIEUX



PROJET



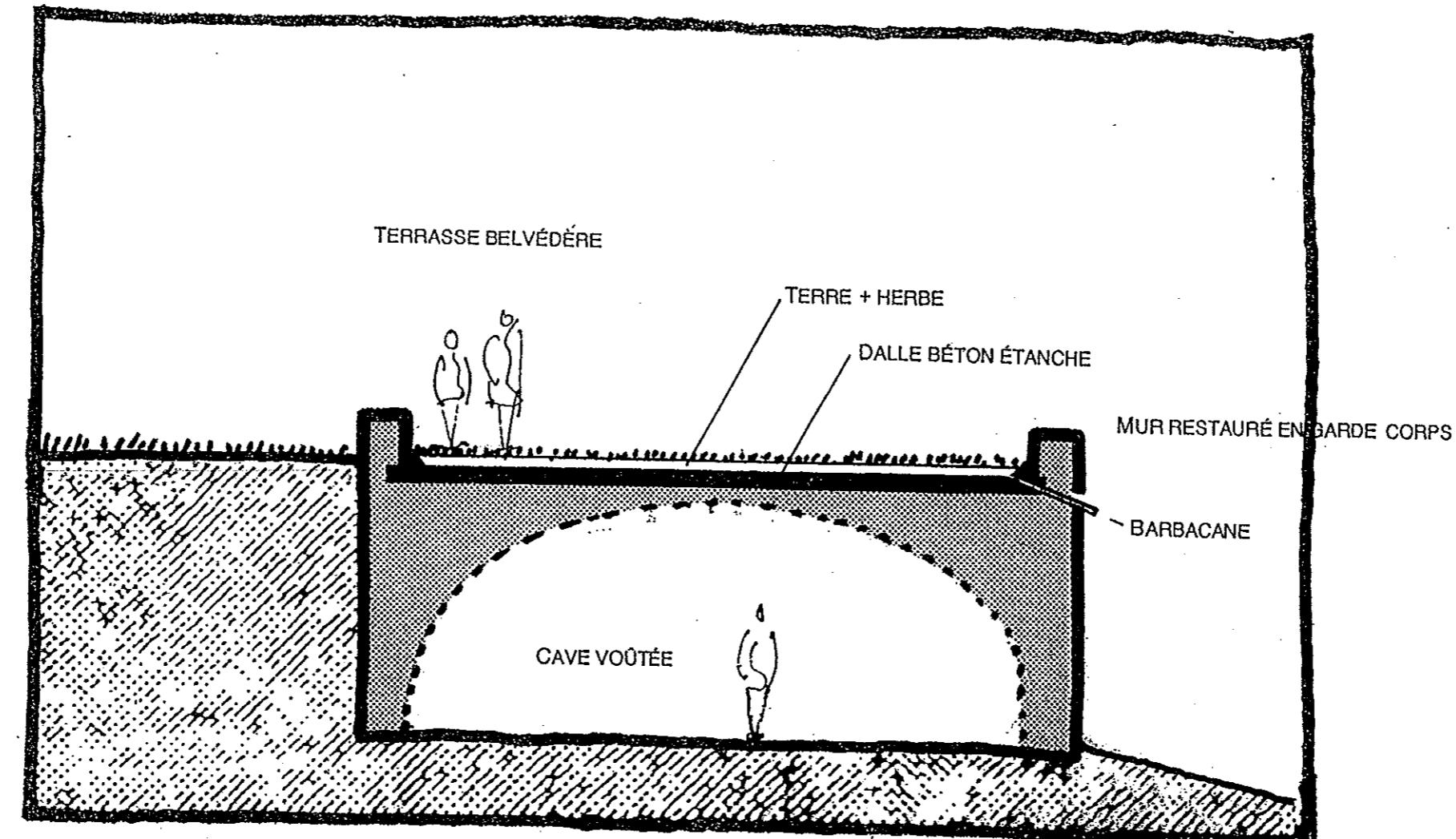
ÉTAPE D'ENRICHEMENT  
- DANGER, CHUTES E PIERRES, RISQUES DE DÉPÔTS D'ORDURES



DÉGAGEMENT DES RUINES  
- SÉCURITÉ POUR LES ENFANTS, ASPECT DE LABYRINTHE (CACHE-CACHE)  
- MEILLEURE LECTURE DE L'ARCHITECTURE DES RUINES

DÉTAIL DE LA DALLE DE PROTECTION SUR LA MAISON DES MOINES

0 1 2 m



PLAN ET DÉTAIL DU GARDE CORPS MÉTALLIQUE AUTOUR DE LA FONTAINE

